



Après le bac, à LLG et ailleurs...

Samedi 19 novembre 2016
de 9h à 16h30

Amphithéâtre Patrice Chéreau & autres salles VH

Matin - 9h à 12h30

Tout (ou presque) sur l'après-bac
présentation des filières
réponses aux questions



Midi - 12h40 à 13h30

Tous à table !
Pause déjeuner offerte
Merci aux généreux donateurs



Après-midi - 13h30 à 16h30

Ateliers par filières
Les « post-bac » parlent aux « pré-bac »



Une journée pour prendre... le bon départ !



Chers parents,

E

n cette année de terminale, comme beaucoup d'élèves du lycée, votre enfant envisage peut-être de poursuivre ses études dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sans nécessairement savoir ni dans quelle filière ni dans quel lycée. À moins qu'il n'ait déjà fixé son choix sur d'autres parcours : études de santé, Sciences-Po, droit, école d'ingénieurs avec « prépa intégrée », ou une filière universitaire tout aussi prometteuse ?

S'il hésite encore, c'est tout naturel...

Depuis plusieurs années, la FCPE du lycée Louis-le-Grand organise cette journée d'information et réalise ce mini-guide pour vous accompagner dans le choix d'orientation post-bac de vos enfants. C'est l'occasion pour vous de mieux comprendre les offres, les enjeux et d'avancer dans votre réflexion. Nous espérons que cette rencontre vous aidera à vous poser les bonnes questions et à identifier les spécificités de chacune des voies possibles.

En janvier et février, la plupart des lycées de CPGE « ouvrent leurs portes ». C'est aussi le cas des universités et des écoles avec « prépa intégrée ». Profitez-en pour y rencontrer des professeurs et des étudiants. Bulletins de première et de terminale en poche, renseignez-vous sur le rythme de travail, les matières étudiées, les exigences attendues, les débouchés.

Mais surtout, vivez cette période le plus sereinement possible. Les voies de la réussite sont multiples : la « bonne » solution découlera des capacités de travail, des qualités intellectuelles, physiques et humaines de votre enfant, mais avant tout de ses désirs personnels et de sa détermination. À vos enfants de trouver, avec votre aide, le parcours le plus adapté à l'épanouissement de leur personnalité et à leurs ambitions légitimes.

L'équipe de la FCPE-LLG

Quel que soit son projet, votre enfant trouvera toutes les précisions nécessaires dans les brochures et sur le site de l'ONISEP <http://www.onisep.fr/> et de l'Étudiant <http://www.letudiant.fr/> .

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Merci également à nos adhérents – actuels et anciens - qui nous ont aidés à organiser et à réussir cette journée !



PROCÉDURE D'INSCRIPTION POSTBAC : MODE D'EMPLOI

Si une part non négligeable des bacheliers de LLG rejoint une université de médecine, de droit ou de sciences politiques, ou encore d'autres filières plus inattendues, la grande majorité d'entre eux intègre une classe préparatoire, qu'elle soit à dominante littéraire, scientifique ou économique. Environ 30% des élèves poursuivent dans une classe préparatoire du lycée, les autres élèves se répartissant dans différents autres établissements.

L'avenir de la majorité des bacheliers du lycée se trouve donc hors de ses murs. Raison première pour bien connaître le parcours d'inscription et les possibilités de choix après le bac, et fréquenter les Journées Portes Ouvertes (JPO) des différents établissements (lycées et universités).

L'INSCRIPTION, UN JEU D'ENFANT OU PRESQUE...

Sept étapes en bref : des démarches à effectuer sur internet...

- 1 - S'informer !
- 2 - S'inscrire sur le site www.admission-postbac.fr pour rejoindre l'université, les classes préparatoires ou d'autres filières (écoles d'ingénieurs ou de commerce post-bac, BTS, DUT ...)
- 3 - Recenser et prioriser ses vœux
- 4 - Imprimer les dossiers de candidatures et constituer son dossier
- 5 - Classer définitivement ses vœux
- 6 - Consulter les propositions et y répondre, en patientant (parfois) jusqu'au 3^e tour de proposition...
- 7 - S'inscrire dans l'établissement.

Un site d'inscription unique pour universités et CPGE : www.admission-postbac.fr

En vue de simplifier les démarches d'inscription postbac, il existe désormais un dossier d'inscription unique et nécessaire, qu'on envisage de s'inscrire à l'université (y compris Médecine et Pharmacie = PACES) ou en filières sélectives (dont les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, ou CPGE). L'inscription se fait en ligne sur www.admission-postbac.fr.

- Les classes préparatoires, les filières sélectives et les universités non sélectives figurent désormais sur une seule et même liste de vœux.
- Dates prévues des inscriptions : du mercredi 20 janvier au dimanche 20 mars 2017 à 18h.
- **ATTENTION !** En 2016, certaines écoles n'étaient pas rattachées à ce système, telles Paris-Dauphine, Sciences-Po Paris et les IEP. Il convient donc de bien se renseigner.

QUEL PARCOURS POUR LA PROCÉDURE Admission PostBac (APB) ?

1 – INFORMATION : dès le jeudi 1^{er} décembre 2016, ouverture pour les candidats du site d'information sur www.admission-postbac.fr. Consulter le « guide du candidat », disponible sur le site, qui détaille la procédure ; voir également la brochure de l'ONISEP « Après le BAC » <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Actus-2015/Guide-gratuit-Apres-le-bac-choisir-ses-etudes-superieures>.

2 – INSCRIPTION : à partir du 20 janvier 2017, l'élève enregistre sa candidature en se connectant sur : www.admission-postbac.fr. L'élève doit renseigner sa date de naissance et son numéro INE qui figure sur le relevé de notes des épreuves anticipées du bac. Il reçoit un numéro de dossier APB et un code personnel qui vont lui permettre de gérer son dossier étape par étape sur ce même site. Il faudra bien les noter car ils sont indispensables pour se connecter. Il faudra aussi renseigner une adresse e-mail valide (éviter les adresses de type Hotmail).

NB : L'inscription dans les INSA (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées), les ENI (Écoles Nationales d'Ingénieurs), les Cycles Préparatoires Intégrés (CPI), les Cycles Préparatoires Polytechniques (CPP), les Groupements d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégrés (GEIPI) ainsi que dans les Parcours des Écoles d'Ingénieurs Polytech (PEIP) et dans quelques autres écoles s'effectue sur ce même site.

3 – FORMULATION DES VŒUX. Du vendredi 20 janvier au lundi 20 mars 2017 à 18h, l'élève formule ses vœux (quelles filières et où) et les renseigne sur www.admission-postbac.fr.

- **ATTENTION !** Un premier classement des vœux est obligatoire avant le 20 mars, même s'il est modifiable ensuite jusqu'au 31 mai. Réfléchir pour bien hiérarchiser ses vœux, consulter ses enseignants, aller aux portes ouvertes des établissements que l'on convoite est utile durant cette période. Au-delà du 20 mars, il ne sera plus possible d'ajouter ou de supprimer un vœu.

Combien de vœux ? Émettre des vœux, c'est classer 24 demandes au maximum.

Nombre de demandes possibles par type de filière : 12 en L1 (dont la Première Année Commune aux Études de Santé = PACES), 12 en CPGE, 12 en formation d'ingénieurs, 12 en écoles de commerce, 12 en écoles d'architecture, 12 en écoles supérieures d'art, 12 en BTS, 12 en DUT, etc.

Nouveauté 2017 : la limite de 6 vœux/voie CPGE a été supprimée ; par exemple, il est possible d'émettre 12 vœux en MPSI.

Un vœu, c'est une filière (ou voie) dans un établissement (sauf cas particuliers).

- Chaque vœu correspond donc à un tandem « établissement/voie ».

- Pour un même vœu en CPGE, on peut postuler en internat et en externat.

- Lorsqu'il s'agit d'un réseau d'écoles, comme les INSA ou Polytech, le candidat peut choisir plusieurs établissements de ce réseau, on ne lui comptera qu'un seul vœu.

Depuis 2016, l'accessibilité des filières est signalée par une pastille de couleur : la verte désigne les formations dont l'accès est garanti, la bleue les filières ouvertes pour lesquelles le candidat n'est pas prioritaire, et la jaune désigne les filières en tension. L'absence de pastille marque les filières sélectives.

Il est désormais obligatoire de mettre une filière à pastille verte dans sa liste de vœux (par exemple, une licence L1 en accès libre, dans son académie).

4 – CONFIRMATION ET CONSTITUTION MATÉRIELLE DES DOSSIERS. Avant le 2 avril 2017 (date limite d'envoi des dossiers papier) : confirmation des candidatures, recensement et impression de la liste définitive des vœux, puis préparation d'un dossier de candidature « papier » (voir p. 4) pour chaque vœu à envoyer à toutes les formations qui le demandent (certaines se contentent d'un envoi électronique).

ATTENTION ! La date limite de constitution du dossier fixée par le lycée se situera vers la fin mars, peu après les conseils de classe. Il faut donc rester vigilant et être réactif.

→ Certaines universités ont mis en place un processus d'orientation active. En tenir compte.

→ S'assurer de la bonne réception des dossiers par les établissements du 3 au 6 mai 2017.

5 – CLASSEMENT DES VŒUX. Il peut s'effectuer jusqu'au 31 mai 2017. Il consiste à classer ses vœux dans l'ordre de ses préférences. Passée cette date, la hiérarchie établie est définitive et non modifiable.

→ Tout vœu non classé (même unique !) ne donne lieu à aucune proposition.

À savoir : Dans chaque classe de terminale, le professeur principal est chargé d'accompagner et de conseiller les élèves dans la constitution de leur liste de vœux. En accord avec l'équipe pédagogique, un avis sera donné à chaque élève sur les vœux et le classement choisi. Cet avis est à prendre en compte sérieusement ; il est en tous cas incontournable pour envisager une inscription à LLG par exemple, si tel est le souhait (il est en effet rarissime qu'un avis défavorable émis pour une prépa à LLG conduise finalement à une intégration en CPGE à LLG). Un(e) conseiller(e) d'orientation sera présent(e) au lycée à certains moments et les élèves qui le souhaitent peuvent lui demander un rendez-vous.

À noter : Jusqu'à l'ouverture de la phase de dialogue (31 mai), il reste toujours possible de modifier l'ordre de ses choix. L'ordre choisi n'est connu que de l'élève. Les établissements demandés n'ont aucune visibilité sur le classement effectué par l'élève. À partir du 1^{er} juin, les fiches pédagogiques sont consultables.

6 – PHASE DE DIALOGUE « PROPOSITION/RÉPONSE ». La phase de dialogue comporte 3 tours de propositions/réponses les 8 juin, 26 juin et 14 juillet 2017.

À chaque tour, l'élève dispose de 5 jours pour répondre. Il peut accepter, réserver sa réponse ou refuser la proposition qui lui est faite (il y a au maximum 1 proposition par tour).

Aux deux premiers tours, l'élève peut toujours réserver sa réponse en espérant une voie ou un établissement mieux classé dans sa liste, mais il ne peut plus revenir en arrière sur sa liste et préférer un vœu placé plus bas dans son classement.

Attention : sans réponse dans le délai imparti, l'élève est « démissionné »

* **Quelles réponses ?** Quatre réponses sont possibles :

- Répondre « Oui définitif » valide définitivement la proposition de l'établissement comme choix de l'élève et élimine donc définitivement tous les autres vœux.
- Répondre « Oui mais » permet à l'élève de conserver sa place en attendant une meilleure proposition (possible uniquement aux 2 premiers tours).
- Répondre « Non mais » signifie un refus pour la proposition faite mais le maintien de la candidature pour les autres vœux mieux classés dans sa liste (possible uniquement aux 2 premiers tours). Attention, rien ne garantit que l'élève ait une proposition aux tours suivants.
- Répondre « Démissionner » engendre un renoncement à tous les vœux et une sortie définitive de la procédure APB.

Lorsqu'un élève choisit un établissement donné (« Oui définitif »), cela permet de libérer des places pour des élèves en liste d'attente dans les autres établissements où il avait été accepté. Il est aussi possible de renoncer à un ou plusieurs vœux jusqu'à 48h avant chaque tour (la renonciation est alors définitive).

Au dernier tour de proposition, si l'élève n'a pas de proposition, il peut recourir à la procédure complémentaire, ouverte à partir du 27 juin et limitée à des formations ayant des places encore vacantes. Celle-ci est entièrement électronique. Les délais de réponse aux propositions sont de plus en plus courts (une semaine jusqu'au 20 août puis 72 h jusqu'au 31 août et enfin 24h à partir du 1^{er} septembre.

* **Externat / Internat ?** Rappel : une demande recensée à la fois en externat et en internat ne compte que pour un vœu. Si l'élève reçoit une proposition en mode « externat », il doit répondre « Oui mais » s'il tient absolument à conserver ce vœu, tout en espérant obtenir l'internat au tour suivant.

NB : la constitution du Dossier social étudiant (DSE) doit être effectuée sur internet, généralement entre le 15 janvier et le 31 mai. Il est conseillé de ne pas attendre les derniers jours (forte affluence sur les sites internet). À partir du mois de juillet, l'étudiant candidat à une bourse ou à d'autres aides est informé de la suite donnée à sa demande. Pour plus d'informations : www.cnous.fr.

* **Logement étudiant** : la recherche d'un logement étudiant doit débuter dès le mois de janvier, en particulier dans les foyers dont les réservations commencent dès le début de l'année.

7 - L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle s'effectue dans l'établissement d'accueil généralement au début du mois de juillet, sur présentation des relevés de notes et de décision du baccalauréat.

LES P'TITS CONSEILS DES ANCIENS DE LLG...

1. Se repérer dans la jungle des sigles : petit glossaire des classes prépas

| | |
|-------|--|
| CPGE | Classes préparatoires aux grandes écoles |
| HK | Hypokhâgne (ou « Lettres sup' ») pour les études littéraires (elle mène en 2 ^e année à K, khâgne) |
| B/L | (S.E.S.) : elle s'adresse aux bacheliers scientifiques qui souhaitent conserver une partie « maths » |
| A/L | Elle concerne les littéraires, qui conservent des langues anciennes |
| LSH | (Lettres et Sciences Humaines) : khâgne de lettres modernes |
| ECS | Classes économiques et commerciales, voie scientifique (ECE = voie économique) |
| MPSI | Maths-Physique-Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 ^e année à MP ou PSI |
| PCSI | Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur. En 2 ^e année, on opte pour PC ou PSI |
| BCPST | Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre |
| PTSI | Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur |
| TSI | Technologie et Sciences Industrielles |

2. Choisir sa voie

→ C'est d'abord suivre ses propres inclinations et dispositions, en connaissant ses points forts et ses faiblesses. L'année de terminale permet de mûrir les projets. Le regard des enseignants et l'avis du conseil de classe sont souvent précieux.

→ C'est aussi en partie affaire de stratégie (quel parcours offrira le plus de chances d'atteindre telle formation professionnelle précise, quelle voie optimisera les chances d'intégrer telle école...). Élèves et parents auront à se familiariser avec toutes les nuances des classes prépas (HK A/L ou B/L ? Khâgne classique ou moderne ? Prépa scientifique MPSI ou PCSI ? PTSI ? BCPST ?)

→ Si le nombre de vœux par voie est limité, le nombre de voies possibles offre une grande liberté. Un élève peut demander à la fois une hypokhâgne, une maths sup' (MPSI, PCSI ou PTSI), une prépa commerciale (ECS ou ECE), une prépa bio, une L1, une PACES... La difficulté est d'ordonner ces voies entre elles.

Panacher ses vœux ne présente pas de risque à condition d'avoir suivi l'ordre réel de ses préférences, d'avoir estimé ses capacités au plus juste et d'être prêt à entrer partout où l'on a postulé.

On ne risque rien (sauf à y être accepté...) à mettre un établissement « difficile » en premier, mais on augmente aussi ses chances en postulant dans des établissements moins demandés plus bas dans sa liste.

Piqûre de rappel : obtenir son 1^{er} vœu enlève toute possibilité de choisir un des suivants !

Attention au choix d'une prépa par défaut ou par pur calcul...

Une prépa demande beaucoup de travail et un investissement personnel fort. On n'y réussit pas à contrecœur. Quels que soient la voie ou le lycée, l'élève ne devrait demander que des classes où il aura envie de travailler. Inutile, en particulier, qu'il cherche à remplir sa liste à tout prix.

3. Choisir l'établissement en prépa

C'est ici que l'expérience des adultes doit être en alerte ! Elle aura à tempérer le « prestige » de certains établissements en tenant compte, avant tout de :

* La proximité...

→ Le temps de présence obligatoire au lycée est important (30 à 35 h), les colles (séances d'interrogation orale en condition de concours) sont souvent casées après les heures de cours et il reste beaucoup à faire une fois rentré chez soi. On estime à 15h en semaine + 10h le week-end le travail personnel hors heures de cours.

→ À moins d'être boursiers (ou très jeunes), les habitants de Paris ou de sa banlieue ne décrochent qu'exceptionnellement une place d'internat car les étudiants de province sont très nombreux. Paris concentre le quart des prépas littéraires et la moitié des classes « étoilées » (préparation aux « très grandes écoles ») de France.

→ La « chambre en ville » ou le foyer ne conviennent pas à tous.

* Les parcours possibles...

Afin d'éviter d'avoir à changer d'établissement entre la première et la deuxième année, il est nécessaire de se renseigner dès le départ sur les classes de 2^e année :

- Pour les littéraires, s'intéresser aux options et aux Khâgnes proposées (classique ou moderne),
- Pour les scientifiques, vérifier si tous les parcours sont possibles. Y a-t-il des classes étoilées (souvent indispensables quand l'élève ambitionne des écoles telles que l'ENS, X, Centrale Paris, etc.) et des classes non étoilées (l'admission en classes étoilées/non étoilées dépend des résultats en 1^{re} année) ?

* La « force » de la classe demandée

Les enseignants de LLG donnent volontiers leur avis sur ce sujet ! Les portes ouvertes sont une bonne occasion de tester la réaction des professeurs de la prépa convoitée et d'en interroger les élèves.

La configuration idéale est de viser une classe dans laquelle l'élève sera dans le premier tiers.

4. Le dossier de candidature

* Qu'y a-t-il dans le dossier ?

Les trois bulletins de 1^{re} + ceux des 2 premiers trimestres de terminale + les notes du bac de français (quelle que soit la prépa, les profils les plus équilibrés sont les plus recherchés) + une feuille d'appréciations sur la capacité de l'élève à suivre la classe demandée dans l'établissement demandé et sur ses notes (rédigée par les professeurs de terminale et que l'élève ne voit pas a priori)

* pour une entrée en MPSI, PCSI : maths, physique, philo, LV1 ;

* pour une entrée en BCPST (bio) : idem + SVT ;

* pour une entrée en HK : philo, histoire, LV1, LV2, latin, grec, français ;

* pour une entrée en ECS : maths, philo, histoire, LV1, LV2 ;

+ un tableau, complété par le proviseur, avec le niveau de la classe (TB, B, AB, moyen, faible), assorti d'une appréciation générale sur la candidature de l'élève dans la filière demandée (très favorable, favorable, réservée, défavorable).

* **Après le conseil de classe du 2^e trimestre**, l'élève constitue autant de dossiers (numériques ou « papier ») que de vœux exprimés. Jusqu'à la fin de la procédure, l'élève ne sait pas ce qu'on dit de lui ; les établissements ne savent pas combien de demandes l'élève a formulées, ni lesquelles, ni a fortiori l'ordre dans lequel il les a classées.

* Comment le dossier sera-t-il traité ?

Chacun à leur manière, les lycées classent les dossiers reçus, la plupart en évaluant :

- la « force » du lycée d'origine (coefficient attribué aux plus connus),
- les notes suivant les profils recherchés (ex : coefficient plus fort pour les notes de maths que de physique pour une MPSI et inversement pour une PCSI),
- le rang de l'élève dans sa classe.

* **Qui examine les dossiers en CPGE?** Les enseignants de 1^{re} ou 2^e année de prépa.

* **Quel classement ?** Toutes les demandes ne sont pas classées (environ 60% au niveau national). LLG reçoit en moyenne 8 à 10 demandes pour chaque place offerte et en classe un peu plus de la moitié.

N.B. mieux s'assurer que son dossier est bien arrivé! La vérification de la réception des dossiers est possible sur le site des admissions du 3 au 6 mai 2017.

Autres filières : en bref...

Nombre de vœux en université : 12. Depuis 2016, un dispositif de candidatures groupées (1 seul vœu assorti d'une hiérarchisation de plusieurs universités) a été mis en place dans les filières en tension (en Ile-de-France : droit, psychologie, Staps).

Filière médecine-pharmacie-odontologie-sage femme : en PACES, pour l'Ile-de-France, un seul vœu suffit, compris dans les 12 vœux en université. Il est assorti d'une hiérarchisation par l'étudiant des 7 UFR associées.

Nouveauté 2017 : les différentes universités d'un même vœu groupé peuvent être intercalées entre d'autres vœux de la liste ordonnée.

Écoles d'architecture : les dossiers sont spécifiques à chaque école.

Université Paris-Dauphine : Recrutement spécifique, candidature en ligne. Voir le site www.dauphine.fr.

Sciences-Po. Recrutement spécifique. Voir le site : <http://www.sciences-po.fr>.

Les grandes écoles d'ingénieurs et les écoles normales supérieures (ENS) recrutent des étudiants aux profils variés, issus de différentes voies de classes préparatoires scientifiques. Il existe sept voies en première année post-bac (dont quatre ouvertes aux bacheliers S et une aux bacheliers STI) et les écoles préparées au sein de ces différentes filières ne sont pas exactement les mêmes. C'est donc en suivant ses goûts et ses points forts, tout en ayant présents à l'esprit les concours qu'il envisage, qu'un élève choisit sa prépa. Ce choix l'engage pour deux ans (au moins). La première année (de « mathématiques supérieures », communément appelée la « sup' ») est suivie d'une deuxième année (« mathématiques spéciales », communément appelée la « spé' »). Les concours se passent à l'issue de l'année de « spé' » qui est parfois redoublée.

À noter :

- Les enseignements de spécialité suivis en terminale ne préparent pas l'accès aux différentes voies de classes préparatoires scientifiques. Toutes les filières sont ouvertes aux bacheliers S quelles que soient leur option (SI ou SVT) et leur spécialité (physique-chimie, mathématiques, informatique, SVT, SI). Seule la filière TSI n'est ouverte qu'aux bacheliers STI.
- La première année (de « sup' ») ne se redouble pas, *sauf exception*.
- Changer de voie entre la « sup' » (1^{re} année) et la « spé' » (2^e année) est rarissime et les réorientations (nouvelle 1^{re} année) sont étudiées de très près pour éviter les redoublements déguisés ; elles sont quasi exclusivement réservées à des passages vers une première année d'ECS (éco) ou de BCPST (bio) ou plus rarement vers une hypokhâgne.
- Le redoublement de l'année de « spé' » (pour repasser les concours) n'est pas automatique : il est soumis à l'accord du conseil de classe de fin d'année en fonction de l'année écoulée et, selon les cas, sous réserve d'un minimum de résultats aux concours.
- Les élèves inscrits en « spé' » pour la première fois sont des « 3/2 » ; les élèves qui redoublent pour repasser les concours une deuxième fois sont appelés « 5/2 ».
- Les « 5/2 » représentent environ le quart des effectifs de l'ensemble des « spé' ».

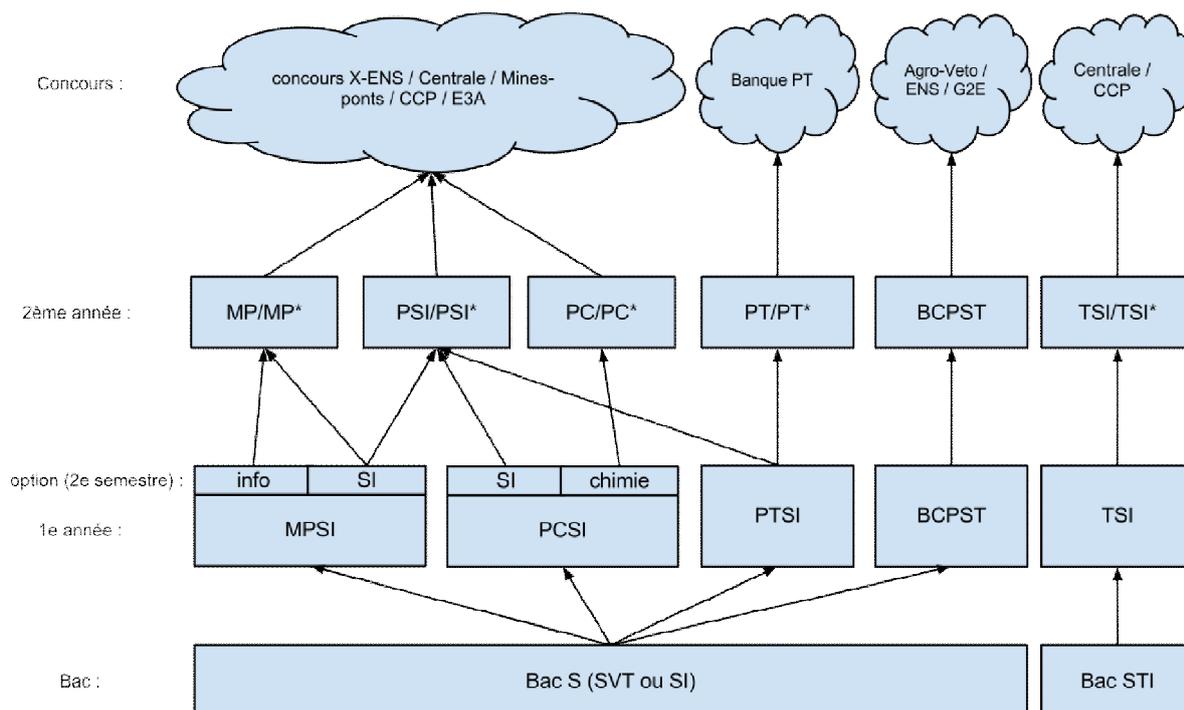
Les pages qui suivent présentent en détail les différentes voies de classes préparatoires scientifiques (A), ce qui est commun à chacune d'entre elles (B), ce qui différencie les années de « sup' » (C) puis ce qui différencie les années de « spé' » (D). Viennent ensuite une présentation d'une filière spécifique (les prépas bio, E) et quelques informations sur le devenir des étudiants qui quittent les classes préparatoires dès la première année (F). Cette partie se termine par quelques remarques sur l'année de « sup' » (G), par une brève présentation des différentes grandes écoles d'ingénieurs (H), et enfin par quelques informations utiles (I) pour prolonger votre connaissance de cette filière des classes préparatoires scientifiques et éclairer vos choix.

À - LES DIFFÉRENTES VOIES

Les voies ouvertes en première année (« sup' ») aux titulaires d'un Bac S se distinguent en fonction de la prédominance de telle ou telle matière scientifique. Elles sont au nombre de quatre :

- MPSI : Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur
- PCSI : Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur
- PTSI : Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur
- BCPST : Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre
- TSI : Technologies et Sciences industrielles

En fonction de la voie suivie en première année, il est possible d'accéder à une ou plusieurs filières de deuxième année, dont les disciplines dominantes ne sont pas les mêmes (voir le schéma ci-dessous).



Présentation synthétique des différentes voies des classes préparatoires scientifiques (Source : Wikipédia Commons)

Les filières MP (Mathématiques et Physique), PC (Physique et Chimie), PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur), PT (Physique et Technologies) permettent de se présenter aux concours de presque toutes les écoles d'ingénieurs ainsi qu'aux écoles normales supérieures. Il y a cependant quelques spécificités : les filières PSI et PT ne donnent pas accès aux ENS Paris et Lyon, l'ESPCI est principalement ouverte aux étudiants de PC (avec quelques places pour les étudiants venant de BCPST, MP et PSI). Presque toutes les écoles (hors écoles normales) offrent des places à la filière TSI mais en nombre limité. La filière BCPST permet de se présenter dans les écoles d'agronomie, écoles vétérinaires, les ENS, les écoles de géologie...

Dans les lycées qui comprennent les voies MP, PC, PSI, PT et TSI, il existe généralement deux classes de chaque voie : MP et MP* ; PC et PC* ; PSI et PSI* ; PT et PT* ; TSI et TSI*. L'étoile ajoutée au nom de la classe désigne la classe la plus exigeante, celle regroupant les meilleurs élèves de sup, pour préparer les concours les plus difficiles (voir le point D-6, plus loin)

Généralement, différentes écoles se sont regroupées pour organiser un concours unique : une même série d'épreuves écrites ou orales donne accès à plusieurs écoles. Par exemple : l'école Polytechnique et les écoles normales supérieures partagent plusieurs épreuves ; les écoles des Mines de Paris, de Saint-Etienne, de Nancy, l'École des ponts, l'ENSTA, l'ENSAE, Télécom-Paris, l'ISAE relèvent d'un concours commun. Lorsqu'un concours utilise les épreuves écrites d'un autre concours, on parle de « banque de notes ». Par exemple : la banque Mines-Ponts est utilisée par le concours Mines-Telecom (petites Mines et petites Télécom).

Si un élève ambitionne de rejoindre telle ou telle école spécifique, il est essentiel de bien identifier les voies de classes préparatoires qui permettent de préparer le concours de cette école.

B - CE QUI EST COMMUN A TOUTES LES VOIES (SUP ET SPÉ)

Dans toutes les classes de 1^{re} et 2^e années, chaque semaine :

- 2 h de français-philosophie
- 2 h de LV1
- 1 h de LV2 (facultative si la LV1 est l'anglais)
- 2 h d'EPS
- À partir du 2^e semestre de 1^{re} année, 2 h de TIPE
- Colles (interrogations orales) de français et de LV1
- 2h d'informatique (depuis la rentrée 2013 – quota différent en prépa Bio)

L'importance aux concours du français et des langues n'est pas directement proportionnelle à leur place dans l'emploi du temps et les notes y sont souvent très hétérogènes, le travail personnel se révèle ici particulièrement payant.

- Le programme d'enseignement en français-philosophie est arrêté chaque année et correspond aux sujets qui peuvent être posés aux concours d'entrée des écoles durant deux années. Ce programme comprend trois œuvres liées autour d'un thème. Par exemple, en 2016-2018, le thème est « Servitude et soumission » (sur des œuvres de La Boétie, Ibsen et Montesquieu). En 2015-2017, le thème est « Le monde des passions ».
- Les Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés ou TIPE : il s'agit de construire un dossier scientifique à partir d'une recherche personnelle (documentation, expérimentation, modélisation...) sur un thème imposé à l'échelle nationale (par exemple, le thème de l'année 2016-2017 est « Optimalité : choix, contraintes, hasard »). L'objectif est de développer le sens de l'initiative et l'esprit critique des candidats. Le travail est évalué lors d'une épreuve orale (30 minutes effectives décomposées en 15 minutes de présentation de son travail par le candidat et 15 minutes d'échange avec un binôme d'examineurs).
- Les heures d'EPS, officielles, sont souvent grignotées par les autres matières (particulièrement les colles). En dehors du fait que le concours de l'X comporte des épreuves sportives obligatoires, il est pourtant important pour les étudiants de pouvoir se détendre.
- Les années sont découpées en semestres (afin de se synchroniser avec les universités).
- L'informatique est devenue un enseignement obligatoire dans le tronc commun.

C - CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SUP » (1^{re} année)

Au cours du 1^{er} semestre, l'étudiant se prépare à choisir une option pour la suite de sa scolarité, choix qui sera soumis au conseil de classe. Ce choix a des conséquences sur les concours qu'il passera.

1 - Les matières scientifiques en MPSI

Les MPSI (Maths Physique Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1^{re} année à dominante maths, où toutes les matières scientifiques sont abordées de manière très conceptuelle et théorique ; elles conviennent aux caractères enclins à la modélisation et à l'abstraction, qui ont assimilé le programme de terminale « sans effort ».

Pendant la 1^{re} période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :

- 10 + 2 h de maths,
- 4 + 2 h de physique,
- 1 + 1 h de chimie, (en réalité enseignée sans distinction nette d'horaire avec la physique)
- 1 + 1 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SI) pour tous au 1^{er} semestre, 2h ensuite selon l'option choisie (SI ou Info)
→ soit 22 h de matières scientifiques (+ TIPE et informatique pour tous)
- Devoirs sur table
- Colles de maths, physique-chimie

Au second semestre, ils s'inscrivent :

soit en option Info :

- Abandon des SI, remplacées par de l'informatique théorique (algorithmique, à orientation mathématique). Passage en MP option Info exclusivement.
- Cette option n'est pas présente dans tous les lycées.
- Il est possible de passer les concours des ENS en MP sans option ; en revanche, le concours de l'X se passe soit en Info, soit en SI.
A noter : À LLG, en spé, l'option Info est suivie par très peu d'étudiants en MP non étoilée et par 40 % des étudiants des classes « étoile ». La possibilité de s'inscrire en option Info est limitée au tiers des classes de MPSI (une sélection sur les maths est parfois nécessaire).

soit en option sciences industrielles (SI) :

- 2 h de TP hebdomadaires supplémentaires. Passage en MP option SI ou en PSI.

Les étudiants peuvent aussi choisir de ne prendre aucune option : pas de changement d'emploi du temps dans ce cas et passage en MP option SI exclusivement.

A noter : ce cas de figure n'est pas possible à LLG.

2 - Les matières scientifiques en PCSI

Les PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1^{re} année à dominante physique-chimie ; elles proposent une approche plus expérimentale de ces disciplines, avec une place importante faite aux TD et TP, et l'introduction

des TP-cours. Elles exigent un travail équilibré entre maths, physique (programme plus large qu'en MPSI) et chimie (programme très riche, chimie organique).

Pendant la 1^{re} période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :

- 7 + 3 h de maths,
- 5 + 3 h de physique,
- 2 + 2 h de chimie,
- 1 + 3 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
→ soit 26 h de matières scientifiques (+ TIPE et informatique).
- Devoirs sur table
- Colles de maths, physique, chimie, SII

Au second semestre, ils choisissent :

soit l'option chimie :

- Fin des heures de SII. Passage en PC exclusivement.
- Cette option est indispensable pour présenter les concours des Écoles de Chimie.

soit l'option SI :

- Allègement du programme de chimie. Passage en PSI exclusivement.

3- Les matières scientifiques en PTSI (Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur)

Elles sont réparties de façon équilibrée entre les sciences physiques, les mathématiques et les sciences industrielles de l'ingénieur. L'emploi du temps est le suivant :

- 6+3 h de maths
- 4+2 h de physique
- 1+1 h de chimie
- 2+6,5 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
→ soit 25,5 h de matières scientifiques (+ TIPE et informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de SII, physique-chimie, maths

À la fin d'une année de PTSI on peut en principe aller soit en PT soit en PSI.

4- Les matières scientifiques en TSI (Technologie Sciences Industrielles) (1^{re} année)

Elles accueillent des élèves titulaires d'un bac STI. L'emploi du temps est le suivant :

- 7+3 h de maths
- 3+3 h de physique
- 1+1 h de chimie
- 2+5 h de SII de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
→ soit 25 h de matières scientifiques (+ TIPE et informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de SII, physique-chimie, maths

D - CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SPÉ' » (2^e année)

1 - Les matières scientifiques en MP

Ces classes de 2^e année sont accessibles uniquement aux étudiants de MPSI. Elles sont résolument tournées vers l'étude des aspects théoriques des disciplines scientifiques. Dominante maths, approche scientifique théorique, une option (informatique ou sciences industrielles).

Chaque semaine :

- 10 + 2 h de maths
- 6 + 3 h de physique-chimie
- 1 + 1 h d'option (info ou SII)
- Devoirs sur table
- Colles

→ soit 25 h de matières scientifiques dont 17 h de cours (+ TIPE et informatique pour tous).

2 - Les matières scientifiques en PC

Ces classes de 2^e année sont accessibles uniquement aux étudiants issus de PCSI option chimie. Approche moins abstraite des mathématiques et plus expérimentale des disciplines scientifiques. Comme en 1^{re} année, l'étude des aspects concrets des disciplines scientifiques complète leur étude théorique. La physique et la chimie y sont enseignées distinctement, par deux professeurs différents.

Chaque semaine :

- 6+3 h de maths,
 - 6+3 h de physique,
 - 3+2,5 h de chimie,
 - Devoirs sur table
 - Colles ;
- soit 23,5 h de matières scientifiques, dont 15 h de cours (+ TIPE et informatique).

3 - Les matières scientifiques en PSI

Les classes de PSI accueillent des étudiants issus de MPSI (option SI), PCSI (option SI) et PTSI. Application des outils mathématiques et physiques aux sciences de l'ingénieur, expérimentation privilégiée, pas de dominante.

Chaque semaine :

- 7+3 h de maths
 - 6,5+3,5 h de physique et chimie
 - 1+3 h de SII
 - Devoirs sur table
 - Colles
- soit 24 h de matières scientifiques, dont 14,5 h de cours (+ TIPE et informatique).

4 - Les matières scientifiques en PT

Les matières scientifiques principales sont les sciences industrielles de l'ingénieur, les sciences physiques (et dans une moindre mesure la chimie) et les mathématiques.

Chaque semaine :

- 6+3 h de maths
 - 3+3 h de physique
 - 1+1 h de chimie
 - 2+6,5 h de SII
 - Devoirs sur table
 - Colles;
- soit 25,5 h de matières scientifiques, dont 12 h de cours (+ TIPE et informatique).

5 - Les matières scientifiques en TSI (2^e année)

Les matières scientifiques principales sont les mathématiques, la physique et la technologie (électricité et mécanique).

Chaque semaine :

- 7+3 h de maths
 - 3+3 h de physique
 - 1+1 h de chimie
 - 2+5 heures de SII
 - Devoirs sur table
 - Colles
- soit 25 h de matières scientifiques, dont 12 h de cours (+ TIPE et informatique).

6 - Les classes « étoile »

Elles concernent a priori les lycées disposant de plusieurs classes par filière ou ayant une politique très sélective : les meilleurs étudiants s'y préparent intensivement aux concours les plus ardues (notamment les ENS et l'École Polytechnique) ; elles ont souvent pris le relais des anciennes classes « prime ». Le passage dans ces classes est décidé par le conseil de classe de fin d'année.

À noter : les étoiles sont à usage interne (certains lycées ont ainsi des classes « double-étoile » ou « demi-étoile »), elles n'ont pas d'existence pour les écoles que préparent les étudiants.

Il n'y a pas de différence de programme, mais une différence de rythme, d'approfondissement et d'entraînement à l'oral.

E - UNE AUTRE FILIÈRE : LES PRÉPAS « BIO »

En 2 ans, les BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) – Vêto préparent aux concours

- de l'INA Paris-Grignon,
- des ENSA (Écoles Nationales Supérieures Agronomiques),
- des ENITA (Écoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux agricoles),
- des Écoles des Eaux et Forêts,
- des Écoles Supérieures de Chimie,
- des Écoles Nationales Vétérinaires (Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse - concours A).

Les prépas « bio » permettent aussi l'entrée dans les Écoles de géologie, de l'eau et de l'environnement (concours G2E).

Une série leur est réservée aux concours de l'ENS (21 places rue d'Ulm, 28 à Lyon, 15 à Cachan).

* En 1^{re} année (cours + TD + TP) :

- 5 + 3 h de maths,
- 2,5 + 1,5 h de physique,
- 1,5 + 1,5 h de chimie,
- 5 + 3 h de biologie,
- 1,5 h d'informatique,
- comme dans toutes les prépas scientifiques, 2 h de français, 2 h de LV1, 2 h d'EPS,
- TIPE,
- stages de terrain en géologie et botanique (suivant les prépas).

* En 2^e année (cours + TD + TP) :

- 5 + 2 h de maths,
- 2,5 + 1,5 h de physique,
- 2 + 1,5 h de chimie,
- 4,5 + 2,5 h de biologie,
- 1 h d'informatique,
- français, LV, EPS,
- TIPE,
- stages de terrain (suivant les prépas).

À noter : cette présentation est succincte. Il n'y a pas de BCPST à LLG, mais des classes à Henri IV (1), Saint-Louis (3), Fénelon (1), Chaptal (2), ENCPB (1) Janson-de-Sailly (2), Jean-Baptiste Say (1). Si cette filière vous intéresse, allez aux portes ouvertes de ces lycées.

Informations et liens

- sur les sites des ENS,
- pour le concours Agro-Vêto : www.concours-agro-veto.net/ (pour les groupes ENSA et ENIA, les Écoles Nationales Vétérinaires, les écoles du concours A PC BIO, celles des concours A ARCH BIO et A TB ARCH BIO, le réseau Polytech, l'ENSTIB),
- sur le site du concours G2E : <http://g2e.ensg.inpl-nancy.fr>.

F - POUR CEUX QUI NE PASSENT PAS EN SPÉ'...

L'immense majorité des étudiants de « sup » passent ensuite en « spé ». Il arrive néanmoins que certains étudiants ne souhaitent pas poursuivre en prépa et que d'autres ne soient pas admis en 2^e année. Que peuvent-ils faire alors ?

- Se réorienter en ECS ou BCPST (1^{re} année)

- Il s'agit souvent d'étudiants ayant fortement hésité entre deux voies au moment de leur inscription en fin de Terminale : il faut évidemment un profil qui corresponde à la prépa demandée et de bons arguments ; l'inscription se faisant hors procédure APB, elle sera plus difficile s'il faut changer d'établissement.

- Passer un concours d'école d'ingénieur à bac + 1 (prépa intégrée)
 - Il s'agit des écoles dites « à prépa intégrée ». Cette solution convient particulièrement aux étudiants qui ont déjà un projet (ou une idée) de spécialisation et à qui le stress d'une maths spé' n'apporterait rien.
- Changer de lycée pour y trouver des classes non étoilées, ou à plus petits effectifs, ou mieux adaptées à leur rythme de travail.
 - À LLG, cette démarche est généralement encadrée par le lycée : choix du lycée d'accueil, lettres d'accompagnement des enseignants.
- S'inscrire en faculté et faire valider son année de prépa. Pour prendre sa décision de dispense ou non de 1^{re} année, l'université tiendra compte des résultats de prépa : le conseil de classe délivre à la fin de l'année une attestation de 60 ECTS qui doit être validée par l'université.
 - Pour les étudiants de LLG, accords avec plusieurs universités (UPMC, Paris Descartes, Paris Diderot, Orsay...).

À noter :

- À LLG, plus de 90 % des étudiants de sup' passant en 2^e année restent au lycée.
- Au niveau national, 23 % des étudiants quittent les prépas scientifiques en fin de 1^{re} année.

G - POUR TOUS, À L'ENTRÉE EN « SUP' »...

... ne confondez pas mauvaises notes de début d'année et échec annoncé.

Dans beaucoup d'établissements, il n'est pas rare de commencer l'année avec un 2 en maths (par exemple) ! S'adressant à des étudiants ayant jusqu'à présent eu des parcours sans fautes, une mention « bien » ou « très bien » au bac, le choc peut faire baisser les bras, d'autant plus qu'on pourra trouver dans chaque classe quelques étudiants qui auront tranquillement 18 aux mêmes devoirs.

Deux choses à savoir avant de jeter le gant :

- Les très « forts en maths », venus de tous horizons et recrutés sur ce critère, ne sont pas la moyenne de la classe.
- On est rarement seul à démarrer très bas, le changement de rythme, de méthode, d'environnement (50 dans une classe) est pour beaucoup très déstabilisant. La notation change aussi, elle est souvent d'emblée quasiment celle des concours ; il faut apprendre à la recevoir comme une mesure du chemin qui reste à parcourir.

En cas de doute ou de découragement, il est très important d'oser faire le point avec l'enseignant de la matière concernée. Lui seul sait comment son cours va évoluer, il évalue très vite l'aptitude de chacun à acquérir une méthode de travail efficace et adaptée aux exigences des concours. N'oubliez pas qu'un prof de prépa n'est pas un enseignant du secondaire : il a face à lui un groupe de jeunes adultes qu'il « entraîne » comme une équipe ; c'est à l'étudiant de prendre l'initiative de la rencontre.

Il peut être utile de faire aussi un bilan de son organisation personnelle (installation, rythme, équipement...) pour éliminer toutes les occasions de perdre du temps et donc de perdre pied.

L'évolution compte plus que le démarrage. Il faut souvent un semestre pour passer totalement du rythme de terminale à celui de prépa ! Appuyez-vous sur les autres pour absorber le choc du départ, ne négligez pas l'élan et l'entraide que procure l'esprit « promo » d'une prépa, la régularité dans l'effort fera le reste...

Le site de LLG offre des conseils et exercices préparatoires pour passer de la terminale S à la première année de « math sup' » : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge/se-preparer-pour-reussir>

H - LES DIFFÉRENTES ÉCOLES

La première chose à retenir est que le nombre de places dans les écoles d'ingénieurs est plus élevé que le nombre de candidats ! L'immense majorité des élèves de classes préparatoires scientifiques intègrent une école d'ingénieurs.

Il est impossible de présenter les dizaines de grandes écoles (plus de 150 au total) accessibles par concours après une classe préparatoire scientifique. Nous nous contentons ici de présenter les principaux concours ainsi que les sites permettant d'en savoir plus.

- ENS : Écoles normales supérieures (Paris, Lyon, Cachan, Rennes) - <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-normales-superieures-ENS>
- École Polytechnique (Palaiseau) - <https://www.polytechnique.edu/>
- ESPCI : École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
- Écoles des mines (Albi, Ales, ENSTA Bretagne, Douai, Nantes) + Telecom (Sud Paris, Lille, etc.)- <http://www.concours-mines-telecom.fr/ecoles/>
- Concours Mines-Ponts : Mines de Paris, Mines de Saint-Etienne, Mines de Nancy, Ponts et Chaussées, ISAE Sup/Aéro, Techniques Avancées (ENSTA), ENSAE, Télécom Paris Tech, Telecom Bretagne: https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_commun_Mines-Ponts
- Concours Centrale-Supélec : Centrale Paris, SupElec, Centrale Lille, Centrale Lyon, Centrale Marseille, Centrale Nantes, SupOptique, École navale, UTT, ENSEA - https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_Centrale-Sup%C3%A9lec
- Concours communs polytechniques : plus de 20 écoles nationales supérieures d'ingénieur - https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_communs_polytechniques
- Concours e3a (74 écoles) - <http://www.e3a.fr/>
- Concours Epita-Ipsa (2 écoles)
- Concours Travaux publics TPE/EIVP (5 écoles)

I - POUR EN SAVOIR PLUS

- Les programmes exacts de chaque discipline dans chaque voie : <http://www.scei-concours.fr/CPGE/CPGE.php> ou <http://prepas.org/ups.php?rubrique=8>. Ces programmes ont été modifiés en 2013 pour s'inscrire dans la continuité de la réforme du lycée, ce qui implique la modification des concours depuis la session 2015.
- Le site <http://www.scei-concours.fr/> centralise de très nombreuses informations sur chaque parcours et sur les différentes banques de concours. Il indique également les statistiques de réussite de chaque lycée aux différents concours.
- La presse nationale publie régulièrement différents classements des classes préparatoires, établis à partir des réussites de leurs étudiants aux différents concours. Si la place d'un lycée dans ces classements peut intervenir dans le choix d'un établissement plutôt qu'un autre, il ne faut surtout pas se fier à ce seul classement pour classer ses choix sur APB : la proximité du lycée par rapport au domicile, l'existence des voies de première et de deuxième années, les conditions matérielles d'étude, l'ambiance... sont des critères déterminants.
- Des conseils, des détails pratiques : <http://prepas.org/ups.php?rubrique=6>
- Un forum de discussion entre élèves ou futurs élèves, sur les filières, les lycées, les concours : <http://forum.prepas.org/>

Pour savoir où se situent les différentes classes préparatoires :

- Liste complète des lycées et des voies existantes : <http://prepas.org/ups.php?rubrique=10>
- Carte complète des lycées et voies présentes dans chacun des lycées : <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1jVEgpolWpW4Os1RiOfpiM8bnfdA>

Le lycée Louis Le Grand compte :

en Sup :

- 4 classes de MPSI : dominante Mathématiques et Physique.
- 2 classes de PCSI : dominante Mathématiques (un peu moins qu'en MPSI), Physique et Chimie;

en Spé :

- 4 classes de MP*
- 1 classe de MP
- 1 classe de PSI* (Sciences et Physique de l'Ingénieur)
- 3 classes de PC* (dont une de niveau intermédiaire)

Pour en savoir plus : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge>



LES PRÉPAS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES VOIE SCIENTIFIQUE (ECS), et les autres...

Ancienne voie générale, la filière scientifique (ECS) est celle qui ouvre le plus de places aux concours des écoles de commerce, le taux de réussite dans les écoles les plus « cotées » y est toujours meilleur que par la voie économique (ECE).

L'inscription y est extrêmement sélective : il existe en effet beaucoup moins d'écoles de commerce que d'écoles d'ingénieurs et leurs performances, hors d'un premier cercle, sont très disparates, d'où l'importance d'entrer dans une « bonne » prépa. Penser qu'un dossier « moyen » permet d'entrer plus facilement en prépa ECS qu'en prépa scientifique est une erreur d'appréciation qui mène généralement à une impasse : il faut un profil très équilibré.

* LLG a reçu en 2016 22 fois plus de candidatures en ECS qu'il ne propose de places (environ 16 fois plus en scientifique et 10 fois plus en littéraire).

L'inscription acquise, pas de questions de stratégie à se poser jusqu'aux concours !

Les prépas ECS sont théoriquement ouvertes à toutes les options des bacs S (rarement à des bacs ES) ; dans les faits, à dossiers comparables, l'option maths est souvent privilégiée.

➔ Les maths pèsent lourd dans les concours (fort coefficient dans les écoles les plus convoitées).

Autres prépas commerciales :

- Avec un bac L option maths et un très bon dossier on peut tenter sa chance en prépa ECE (qui est traditionnellement réservée aux bacheliers ES : programme de maths allégé, analyse économique et historique des sociétés contemporaines plus poussée). Cette stratégie n'est pas nécessairement la meilleure : n'oubliez pas que l'option lettres et sciences humaines des concours commerciaux a été mise au point spécialement pour les élèves de khâgne et que ceux qui font ce choix obtiennent d'excellents résultats.

- Les prépas ENS Cachan (D1 « économie droit gestion » et D2 « économie méthodes quantitatives gestion ») sont également ouvertes aux bacheliers S (25%) (plus rarement L avec spé math) ; moins connues, ces filières proposent un double cursus : au lycée et à l'université. Les débouchés sont l'ENS Cachan, l'ENS Rennes, quelques écoles de commerce, le Celsa et des filières sélectives de l'université.

Le profil des candidats à une prépa commerciale

Cette filière s'adresse à des profils d'élèves équilibrés : très bons en mathématiques (surtout pour ECS) et performants en matières littéraires (histoire-géographie, français, philosophie, langues vivantes. La culture générale, la curiosité et l'esprit d'analyse, les qualités d'expression française et la maîtrise de deux langues vivantes (dont obligatoirement l'anglais) aident à la réussite.

La charge de travail en prépa ECS

La préparation aux concours commerciaux se fait obligatoirement en 2 ans ; la charge de travail est répartie entre les 31 semaines de 1^{re} année et les 23 semaines de 2^e année, passant progressivement de l'acquisition d'une culture de base à son approfondissement puis à un entraînement intensif aux concours. Entre le travail personnel et le temps des cours, il faut compter 50 à 60 heures/semaine.

Comme pour toutes les prépas, la 1^{re} année ne se redouble pas, (ce qui ne signifie pas que le passage soit automatique !). C'est le conseil de classe qui décide de l'admission en 2^e année, qui peut être redoublée par ceux qui ont échoué aux concours ou qui ne sont pas satisfaits de leurs résultats (ils deviennent alors « cubes »), mais uniquement avec l'accord du conseil de classe.

*En France, environ 17 % des élèves des prépas économiques se réorientent en fin de 1^{re} année, 10 % redoublent leur 2^e année.

C'est l'équilibre entre toutes les matières enseignées qui fait la richesse et la difficulté spécifique des prépas commerciales.

En deux ans l'enseignement (en ECS) porte sur :

- les maths (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.) : 7 h de cours + 2 h de TD hebdomadaires,
 - l'histoire et la géographie économiques : 6 h par semaine,
 - la culture générale (français et philosophie) : 6 h par semaine,
 - deux langues vivantes (anglais obligatoire) : 2 x 3 h,
 - l'informatique (en moyenne 1 h) ; plus en option initiation aux sciences économiques (1h)
- + Devoirs sur table (4 h)
+ Concours blancs (4 ou 5 sur les deux années).

*À LLG un concours blanc c'est, par exemple : /1^{er} jour : 4 h de maths, 3 h de français /2^e jour : 4 h de philo /3^e jour : 2 h de LV1, 2 h de LV2, 2 h d'info /4^e jour : 4 h d'histoire-géo /5^e jour : 2 h d'éco.

Toutes les matières obligatoires donnent lieu à des colles (ou « khôlles », entraînements aux oraux). Plus que de contrôler les connaissances, il s'agit de permettre aux étudiants de prendre conscience de leur manière de raisonner, de présenter leurs idées et leurs conclusions, de tester leurs points forts et de connaître leurs faiblesses.

Les concours des Écoles de commerce

La prépa ECS prépare à tous les concours et les principales écoles ont un attrait comparable.

Le programme est le même, à quelques nuances près, pour toutes les écoles, c'est l'organisation des concours qui diffère (nombre et type d'épreuves, coefficients, « barres », oraux, etc.).

Le système des banques d'épreuves ou de notes (totales ou partielles) qui limite le nombre d'écrits à passer est très appréciable, non seulement pour le temps mais aussi pour le stress épargnés.

Il y a 2 banques de concours à l'issue des prépas commerciales :

- ▶ [Le concours BCE](#) : 24 écoles (dont HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon, EDHEC GEM, etc.)
Le concours BCE permet également d'accéder à 3 écoles associées:
 - École nationale de la statistique et de l'administration économique ([ENSAE](#))
 - [ENS Cachan](#), département économie et gestion
 - École Spéciale Militaire de [SAINT-CYR](#)
- ▶ [Le concours ECRICOME](#) : 2 écoles (Néoma et Kedge)

La question qui se pose aux élèves des prépas commerciales est plutôt celle des petites écoles de province, quels concours présenter : quel sérieux, quel prix ?

➔ Sachez que si de nombreuses écoles recrutent après une prépa ECS, certaines ne sont pas habilitées à délivrer un Master. Attention : certaines écoles allongent la durée de leur scolarité pour décrocher cette habilitation, mais le contenu ne suit pas toujours.

➔ Conscientes du niveau élevé de leurs frais de scolarité, beaucoup d'écoles font un effort particulier pour que le financement des études ne soit pas un obstacle majeur à la qualité de leur recrutement. Nombreuses sont celles qui ont mis en place des systèmes de bourses, prêts d'honneur, alternance ; à partir de la 2^e année, les stages rémunérés sont très répandus. Consultez les écoles qui vous intéressent.

Les autres possibilités

- [Les concours des I.E.P. \(Instituts d'études politiques\)](#) après la 1^{re} ou la 2^e année de prépa.
- [L'admission à Sciences Po Paris](#) : après 3 ans de prépa (cubes).
Se reporter pour plus d'informations aux paragraphes consacrés à Sciences Po dans le chapitre « Les prépas littéraires » (p. 15 de ce document) et dans le chapitre « Les études supérieures hors CPGE » (p. 20). Il est également recommandé d'aller sur leur site.
- [Le concours du CELSA](#) (accès en L3 information et communication).
- [L'université](#). L'inscription parallèle, et la validation des crédits ECTS (60 ECTS par année) permettent de poursuivre des études universitaires en L3.
Pour les étudiants de LLG, accords avec Paris Dauphine et Sorbonne 1 et 4.

Pour en savoir plus

Sur les écoles

- Vous pouvez accéder au site de chaque école via la carte sur le site de la BCE <http://www.concours-bce.com/carte-ecoles> et sur le site ECRICOME <http://www.ecricome.org/Les-ecoles-Ecricome>
- À signaler également le très instructif site <http://bloom6.free.fr/#> qui propose des statistiques SIGEM utiles sur les concours et les écoles).

Sur les concours (BCE et ECRICOME) : <http://www.concours-bce.com/> et www2.ecricome.org/ ;

Un forum sur <http://www.prepa-hec.org/forum>

Sur les autres débouchés

<http://www.sciences-po.fr/>

<http://www.ens-cachan.fr/>

<http://www.ensae.fr/>

Sur les prépas économiques <http://www.infoprepa.com/> (l'association des profs de prépa HEC)

Pour en savoir plus sur ces filières :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-economiques-et-commerciales>

Dans les classes littéraires, un certain nombre de ceux qui s'inscrivent ont d'emblée le projet de n'y rester qu'un an : si 20% des élèves intègrent une école, on estime à 90% la part des agrégés ayant fait au moins une année de prépa ! Passer par une prépa, c'est en effet une bonne manière de ne pas se perdre dans la première année d'université et d'acquérir des méthodes de travail extrêmement efficaces.

L'intérêt des prépas littéraires est leur pluridisciplinarité : dès le début, il ne faut négliger aucune matière.

La charge de travail y est très importante (au moins 60h/semaine entre cours, colles et travail personnel).

* Les prépas littéraires enregistrent environ 40% d'abandons au cours ou à la fin de la 1^{re} année (à comparer avec 17% en prépas éco et 18% en prépas scientifiques).

* À LLG, environ 70 des élèves de 1^{re} année restent en khâgne au lycée l'année suivante.

En raison de cette « volatilité », les deux années d'études sont différentes : acclimatation, acquisition de connaissances et de méthodes en hypokhâgne (« HK » ou « Lettres Supérieures »), puis entraînement et préparation proprement dite aux concours en khâgne (ou « Première Supérieure »).

On distingue plusieurs voies pour les littéraires, dont les plus connues sont les prépas ENS Lettres (Ulm et Lyon) et la prépa Lettres et sciences sociales (B/L), sans oublier les prépas Chartes ou Saint Cyr.

Le profil des candidats à une prépa littéraire

Les classes préparatoires littéraires sont ouvertes à tous les bacheliers des séries générales ; il faut avoir un très bon niveau dans les matières littéraires pour les S, en maths pour ceux qui choisissent B/L et, outre une forte motivation, un remarquable niveau en latin pour ceux qui choisissent Chartes ! Selon son objectif, son parcours antérieur, ses goûts et ses points forts, l'élève pourra envisager une khâgne classique, moderne, scientifique (B/L) ou chartiste. Un préalable pour réussir : avoir vraiment envie de suivre des études littéraires pluridisciplinaires avec un niveau d'exigence élevé.

Depuis quelques années, en prépa lettres ENS, il n'est plus nécessaire de faire dès la 1^{re} année (hypokhâgne) un choix qui contraint l'étudiant à une certaine filière pour la khâgne. Les hypokhâgnes sont devenues non déterminantes. Elles préparent désormais aussi bien à des khâgnes Ulm qu'à des khâgnes Lyon (Lettres et Sciences Humaines, dites « LSH »).

Par ailleurs, la mise en place depuis 2011 de la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL) qui mutualise les épreuves de philosophie, d'histoire, de français et de langues vivantes avec refonte des programmes actuels, permet l'élargissement des débouchés en incluant aussi bien les ENS Ulm, Lyon et Cachan que l'École des Chartes, des écoles de management, de journalisme, le CELSA, les écoles ECRICOME, Sciences Po, etc. (Attention: pour les écoles de commerce de la BCE, il y a des épreuves écrites spécifiques en plus).

Comme pour toutes les classes préparatoires, la première année ne se redouble pas.

En revanche, on peut faire deux, voire trois années de khâgne, en fonction des résultats aux concours et avec l'accord du conseil de classe de fin d'année. Vu l'exiguité des débouchés et la sélectivité des concours, c'est dans les classes littéraires que le poids des « redoublants » est le plus lourd en 2^e année.

* À LLG, entre 23% et 35% des élèves inscrits en khâgne sont des redoublants (« cubes ») ; plus rarement 1 à 5 étudiants triplent leur année (« bicarrés »).

Quelles classes ?

1 - Les khâgnes « littéraires » ou A/L

Elles préparent aux sections « littéraires » des ENS. 2 khâgnes sont possibles : « classique » et « moderne ».

* Les khâgnes classiques (anciennement appelées « Sèvres ») : 36% des élèves venant d'hypokhâgne.

Elles débouchent sur le concours A/L de l'ENS de la rue d'Ulm. La langue ancienne est obligatoire. Il est possible de la suivre en « grand débutant » (mais c'est alors un – très – gros travail supplémentaire).

➔ Avec une option complémentaire (pour Paris, à suivre en parallèle à Henri IV), il est possible de présenter l'École des Chartes par le concours B (époques moderne et contemporaine, deux langues, 1^{re} langue anglais ou allemand exclusivement) - environ 6 à 8 places par an.

- À LLG, uniquement des khâgnes A/L Ulm : latin+grec+langue vivante, ou latin+2 LV, ou grec+2 LV
- Autres classes à Paris : Henri IV, Fénelon, Condorcet, Janson-de-Sailly et Molière.
- Plus 5 lycées en région parisienne.

* Les khâgnes modernes ou LSH (par survivance appelées « Cloud ») : 64% des élèves.

Elles permettent dès le départ une plus grande spécialisation, et préparent aux concours de l'ENS Lettres Sciences Humaines (Lyon). Concours en partie commun (littérature, philo, histoire, langue vivante), pas de langue ancienne obligatoire mais de la géographie et un programme d'histoire plus étendu (histoire contemporaine).

→ Avec l'option anglais LV1, il est possible de présenter l'ENS Cachan série E (langues vivantes)

* À Paris : Henri IV, Fénelon, Victor Duruy, Condorcet, Chaptal, Jules Ferry, Claude Monet, Balzac, Hélène Boucher. Plus de 15 lycées en région parisienne.

2 - Les khâgnes « Lettres et Sciences Sociales » ou B/L

Elles ont été conçues pour les profils à la fois scientifiques et littéraires, bac S pour 61% des élèves (bien davantage dans les prépas les plus prestigieuses) ou ES 34%, rarement bac L option maths 5%, avec deux disciplines propres : les sciences économiques et sociales (sociologie et économie, 4h/semaine+colles) et les maths (3h/semaine+TD+colles). Le programme de maths, quasiment celui d'une ECS (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.), est abordé de manière beaucoup plus théorique.

Les khâgnes B/L préparent prioritairement aux concours des ENS : groupe B/L (Ulm), série « sciences économiques et sociales » (Lyon) et série D3 « sciences sociales » (Cachan).

* 3 classes de ce type existent en région parisienne : Henri IV, Janson-de-Sailly et Lakanal (Sceaux).

3 - Les khâgnes « Chartes »

Pour les férus d'histoire (moderne ET médiévale) qui aiment aussi la littérature et la civilisation latines, cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S : environ 40% à Henri IV) ayant un excellent dossier en français, histoire et langues, avec pour objectif le concours d'entrée à l'École des Chartes, qui forme les responsables de la conservation du patrimoine (archivistes, bibliothécaires...) et/ou prépare à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine.

* 3 classes de ce type existent : Paris (Henri IV), Strasbourg et Toulouse.

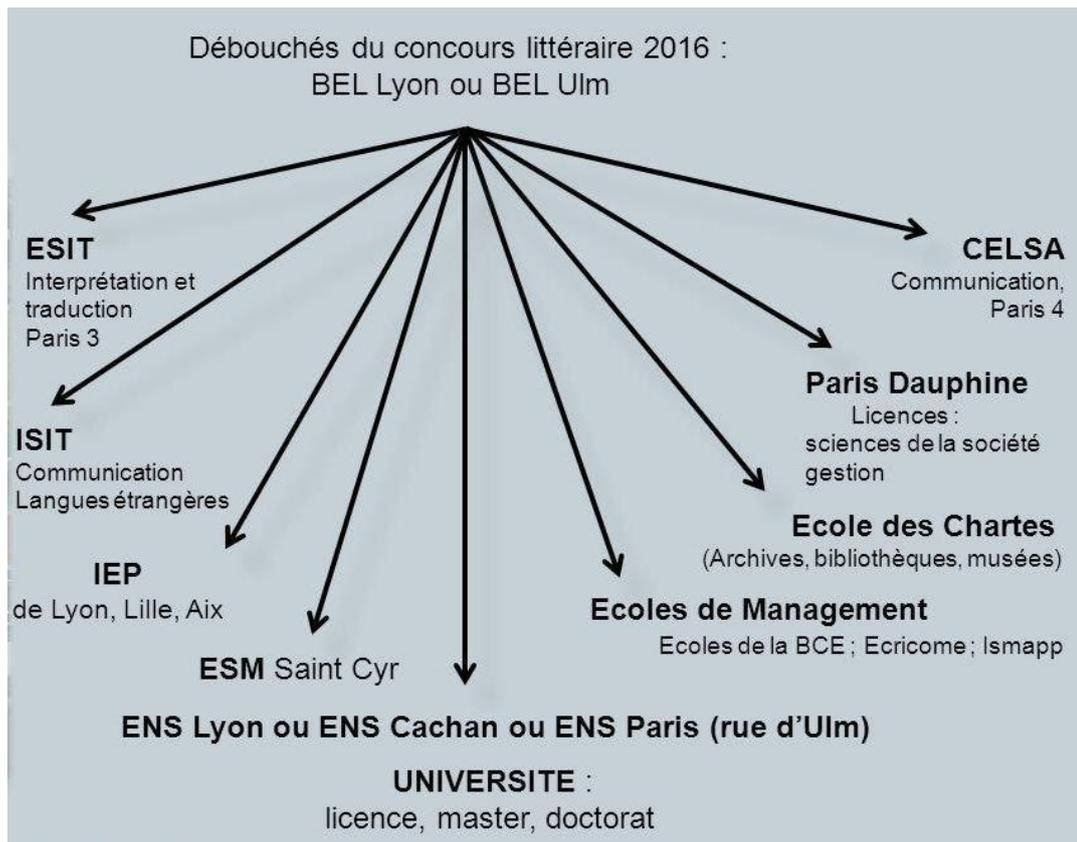
4 - Les khâgnes « Lettres St-Cyr »

Cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S et ES) qui sont attirés par les lettres et la carrière militaire. Ces classes proposent une formation sur le modèle des classes littéraires civiles, et préparent au concours de l'École Spéciale Militaire de St Cyr. (histoire 4h, géographie 2h, français 5h, LV1 4 h, LV2 4h, philo 2h, maths 2h, EPS 4h, + options).

* 3 classes de ce type existent : Aix-en-Provence, Saint-Cyr-l'Ecole et La Flèche.

Quels concours pour quelles Écoles ?

Les prépas littéraires offrent moins de place à l'issue des concours que les autres filières de CPGE. Depuis l'année 2011, la BEL (Banque d'Épreuves Littéraires) ouvre plus de perspectives aux étudiants de ces classes : plus de 40 écoles en comptant les ENS et certains IEP de province.



Présentation synthétique des différents débouchés du concours littéraire 2016 (Source : A.P.P.L.S sur Slideplayer)

1 - Les ENS (Écoles Normales Supérieures)

C'est le débouché naturel et prestigieux des prépas littéraires, même si la voie est étroite. À leur admission, les élèves signent un engagement de dix ans (y compris leurs 4 ans d'études) auprès de l'Etat, ce qui leur confère le statut d'élèves-fonctionnaires stagiaires ; ils perçoivent un traitement dès le début de leur scolarité. Préparant de futurs fonctionnaires, ces concours, gratuits, peuvent être passés 3 fois au plus.

Attention, les places « offertes » à chaque session représentent un « maximum », non nécessairement pourvu.

* L'ENS Ulm www.ens.fr

L'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm (la plus prestigieuse), a fusionné en 1985 avec l'ENSJF de Sèvres.

- Il y a deux séries au concours Lettres : A/L 72 places et B/L 25 places (chiffres 2016),
- les options/spécialités au concours ne sont pas déterminantes pour le choix des études ultérieures, une langue ancienne est obligatoire (écrit et oral),
- c'est un concours généraliste, de haut niveau (voir programme et calendrier sur <http://www.ens.fr/spip.php?rubrique99>).

La voie A/L a la réputation (non usurpée) d'être le concours littéraire le plus sélectif, en raison de l'absence de programme des épreuves jusqu'à 2010, et du faible taux d'intégration (autour de 4,6 %). Aujourd'hui, il y a un programme pour 4 disciplines sur les 6 obligatoires. À conseiller peut-être de préférence aux esprits de synthèse.

* L'ENS LSH www.ens-lyon.fr

L'École Normale Supérieure (Lettres et Sciences Humaines) de Lyon résulte de la fusion des EN filles et garçons de Fontenay et Saint-Cloud.

- 3 séries « littéraires » : Sciences humaines 387 places, Lettres et arts 36 places, Langues vivantes 354 places et une série B/L (sciences économiques et sociales) 5 places (session de 2016)
- les options/spécialités du concours sont décisives pour la suite de la scolarité,
- langue ancienne facultative.

C'est un concours par options (quota de places par matières, davantage de places qu'à Ulm) : les candidats y sont plus nombreux, pour un taux de réussite pas tellement plus élevé qu'à ULM. Ce concours est peut-être plus adapté aux esprits d'analyse.

* L'ENS Cachan (ou Paris-Saclay) www.ens-cachan.fr

Son recrutement est scientifique, ouvert aux étudiants :

- de K B/L en section sciences sociales (18 places)
- de K A/L en section langues étrangères Anglais (9 places).

L'écrit est commun avec l'option langues vivantes du concours ENS LSH. Formation au métier de prof d'anglais technique (pour écoles d'ingénieurs, etc.)

2 - L'École Nationale des Chartes www.enc.sorbonne.fr

Mêmes conditions de statut étudiant que dans les ENS ; il y avait pour la session 2016:

- 12 places par le concours A
- 7 places par le concours B (option de K A/L à suivre à HIV).

3 – Les écoles de commerce

Chaque année, près d'un cinquième des candidats aux concours des grandes écoles de commerce se présente par l'option Lettres et Sciences Humaines (ouverte aux A/L et B/L, avec quota pour les écoles ECRICOME). Cette option suit de très près le programme des khâgnes et présente l'avantage de ne pas demander trop de travail spécifique.

Écrits propres à l'option : anglais, possibilité de prendre une langue ancienne à la place de la 2^e langue vivante, philo, histoire et français selon la khâgne, maths ou sciences sociales pour les B/L, 3^e langue ou géo pour les A/L.

- La difficulté pour les élèves de B/L qui choisissent maths peut venir du fait que leur programme comporte peu d'heures pour faire des exercices d'application (4h de plus en ECS),
- En A/L ou B/L, absence d'entraînement aux épreuves de contraction de texte (HEC) /synthèse (ESSEC).

→ Si l'objectif est d'intégrer une école de commerce, choisissez de préférence une khâgne dans un lycée ayant aussi une prépa ECS ou ECE (une aide des professeurs de prépa ECS est souvent possible).

L'oral est le même pour tous les admissibles (sauf oraux de maths).

Les concours des écoles de commerce sont payants (coûts d'inscription sur www.concours-bce.com et www2.ecricome.org), et selon les écoles les frais sont réduits ou supprimés pour les étudiants boursiers.

4 - L'ENSAE Site : www.ensae.fr

L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique forme des ingénieurs statisticiens-économistes et des administrateurs de l'INSEE. Environ 18 places par an sont réservées pour les khâgnes B/L (option économie et sciences sociales du concours).

5 – Sciences-Po www.sciences-po.fr et www.sciencespo.fr/admissions/

* Sciences Po Paris (hors B.E.L.) : Plusieurs sites.

L'admission en 2^d cycle est réservée aux étudiants qui ont validé 3 années d'études supérieures, ainsi qu'aux admissibles et sous-admissibles aux ENS après une 2^e année de prépa littéraire. Certaines grandes écoles ont des accords avec Sciences Po permettant une dispense des épreuves écrites : l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), Télécom Paris, l'ENS Cachan, etc.

→ Le diplôme de Sciences Po, clairement positionné à Bac + 5, confère le grade de master à ses titulaires.

* **Instituts d'Études Politiques (IEP) hors Paris** (dans le cadre de la B.E.L. : Lyon, Lille et Aix)

Les autres Instituts d'Études Politiques (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-germain-en-laye) ont un fonctionnement différent (inscriptions possibles en 1^{re}, 2^e, 3^e ou 4^e année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites.

6 – Autres :

ENSAI (10 places pour les B/L). Et dans le cadre de la B.E.L. : CELSA (journalisme), ESIT (traduction), ISIT (management et communication), ISMAPP (Institut Sup. de management public et politique) ; Université Paris-Dauphine. École militaire de St-Cyr (concours lettres). Certaines écoles d'ingénieurs pour les B/L dont l'ENSIM (le Mans) et l'UTT de Troyes.

Quelle charge de travail en prépa littéraire ?

1 - Au programme en 1re année :

En prépa HK/AL

- Un tronc commun : français (5h) histoire (5h) philo (4h) langue vivante (4h) géographie (2h) + 2h d'EPS
- Des enseignements choisis : latin et/ou grec (4h), langue vivante 2 (3h), sciences économiques et sociales, maths, enseignement artistique (théâtre, cinéma, musique, arts plastiques) + le cas échéant des heures spécifiques pour la préparation à Sciences Po (6h de culture générale, histoire, géographie, LV)

En prépa Chartes : 10h d'histoire, 2h de français, 2h de LV, 6h de latin obligatoires (+ matières au choix).

En prépa HK/BL : 4h pour maths, français, histoire, philo et sciences sociales, 2h de LV1 et EPS, + option au choix

2 - En 2e année, selon la khâgne :

- Ulm A/L : philo (6h), français (5h), histoire contemporaine (4h), langue ancienne (4h), langue vivante (5h) + 2h d'EPS + options
- Ulm B/L : maths (5h), philo (4h), français (4h), histoire (4h), sciences sociales (4h), langue vivante (5h) + EPS (2h) + langue optionnelle latin ou grec (4h) + options
- ENS LSH : français (5h), langue vivante (5h), philo (4h), histoire (2h), géo (2h), + EPS (2h) + options
- Prépa Chartes : 10h d'histoire, 4h de français, 2h de langues vivantes, 5h de latin obligatoires + options

En hypokhâgne ou khâgne, comme dans toutes les prépas, il faut ajouter un nombre important d'heures de colles et un concours blanc par semestre.

* À LLG, un concours blanc, c'est (à titre d'exemple et selon les années) :

→ En HK : /j1 : 6h d'histoire, /j2 : 6h de géographie, /j3 : 6h de français /j4 : 6h de philo, /j7 : 5h de latin, /j9 : 4h de langue vivante a, /j11 : 6h de langue vivante b, /j12 : 4h de version grecque.

→ En Khâgne : /j1 : 6h d'histoire contemporaine, /j2 : 6h de composition française, /j5 : 6h de philo, /j6 : 4h de version de LV, /j8 : 4h de version (latin ou grec), /j9 : entre 4 et 6h d'option (géographie, version latine ou langue vivante, commentaire de texte philo, français ou littérature étrangère).

S'INSCRIRE EN FAC :

Depuis la rentrée 2015, l'inscription à l'université est obligatoire pour les étudiants en CPGE

Si l'inscription parallèle (ou cumulative) à l'université est devenue obligatoire pour tous les préparateurs, elle revêt une importance particulière pour les littéraires. Le temps passé en prépa ne sera ainsi pas perdu, grâce aux équivalences : sur proposition du conseil de classe (tenant compte de l'assiduité et des résultats scolaires, y compris aux concours blancs), le conseil d'équivalence de l'université validera tout ou partie des acquis correspondant aux disciplines enseignées en prépa. Dans le système européen d'ECTS (crédits d'études cumulables et échangeables), chaque année de prépa validée donne droit à l'attribution de 60 ECTS.

→ Attention : cette inscription n'intervient qu'après la rentrée en classe préparatoire, elle n'a rien à voir avec l'inscription de fin de Terminale. Voir les conventions prépa-universités du lycée.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les prépas littéraires :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-litteraires>

Sur le forum des études littéraires :

<http://www.etudes-litteraires.com/forum/forum11-la-filiere-litteraire.html> pour aider l'élève dans la compréhension et le choix de cette filière.

Sur les concours des écoles de commerce (les écoles sont toutes « en lien » sur le site des concours) :

<http://www.concours-bce.com> et www2.ecricome.org

Sur les écoles militaires : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/>

Sur le journalisme : <http://www.esj-lille.fr/> et http://www.letudiant.fr/etudes/secteurs/journalisme_1.html

1 - LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

La sélection à l'entrée est sérieuse et sans un bon dossier scolaire, il est difficile d'y être admis. L'admission se fait en général sur concours, qui ont le plus souvent lieu au cours du mois de mai. Beaucoup de ces écoles sont spécialisées et conviendront particulièrement bien aux élèves ayant des préférences ou des projets déjà très affirmés. Elles offrent près de 7 000 places chaque année. La plupart sont maintenant ouvertes aux bacheliers S et une partie aux bacheliers STI2D.

Il existe quelque 70 écoles de ce type ; préférez celles qui délivrent un diplôme reconnu par l'État.

Le cursus est généralement de 5 ans : 2 ans de « cycle préparatoire » (programme de « math sup. et math spé », associé à des enseignements plus concrets) et 3 années d'école proprement dite de « cycle ingénieur ». Le coût des études dans ces écoles varie suivant que l'école est publique ou privée.

Ces écoles, dans leur grande majorité, se sont regroupées sur 2 sites principaux d'inscription pour avoir une procédure commune d'inscription et de gestion des candidatures : <http://www.admission-postbac.fr> et <http://www.grandesecoles-postbac.fr>.

Il existe 11 concours qui regroupent près de 70 écoles d'ingénieurs proposant une formation en 5 ans. Les épreuves se déroulent vers avril ou mai, et varient en fonction des concours, mais sont centrées sur le programme scientifique de première et de terminale.

Des écoles ont maintenu un recrutement hors APB, comme l'[ISTOM](#) (une école d'ingénieurs en agro-développement international) ou l'[ISE \(Institut des sciences de l'environnement\)](#).

* Les INSA (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées) :

Ils sont 6 (Lyon, Toulouse, Rennes, Rouen, Strasbourg, Centre Val de Loire), sont publics et offrent 2300 places pour les bacheliers S, STI2D ou STL. Le recrutement est commun aux 6 écoles (dossier scolaire de 1^{re} et T^{ale} + résultats au bac). Il se fait sur dossier scolaire et entretiens (courant avril-mai). La procédure est sélective : la quasi-totalité des admis a eu une mention bien ou très bien au bac. De plus, une très grande majorité d'admis sont issus des spécialités maths et physique.

L'affectation se fait en fonction du classement du candidat et des vœux exprimés dans son acte de candidature.

Frais de candidature 2016 : 95€.

Candidatures par Internet du 20/01 au 20/03/2017. Frais de scolarité : environ 610 € (+ Sécurité Sociale) annuels.

→ 1^{RE} ÉTAPE D'INSCRIPTION : <http://www.admission-postbac.fr>

→ PUIS DOSSIER DE CANDIDATURE : <http://www.insa-france.fr/>

* LES ENI (ÉCOLES NATIONALES D'INGÉNIEURS)

Ce sont 4 écoles publiques à finalité professionnelle dans les domaines de l'ingénierie industrielle qui offrent 519 places aux bacheliers S, 45 aux bacheliers STI2D (Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes). Frais de candidature : 50 € (gratuit pour les boursiers).

Épreuves de sélection en 2 temps :

1) examen du dossier scolaire (notes de 1^{re} et T^{ale} + notes bac 1^{re}), coeff.2 –

2) entretien pour apprécier la motivation et les aptitudes du candidat (en mai), coeff.1 (www.ingenieur-eni.fr)

L'ENI de Tarbes possède ses propres modalités d'admission reposant sur l'examen du dossier scolaire, une épreuve écrite et une épreuve orale. Une voie d'accès spécifique sur dossier scolaire est ouverte aux candidats de la série STI2D.

Candidatures par Internet du 20/01 au 20/03/2017 : <http://www.admission-postbac.fr>

→ Brest : <http://www.enib.fr/>, Metz : <http://www.enim.fr/>, Tarbes : <http://www.enit.fr/>,

Saint-Étienne : <http://www.enise.fr/>

* Le groupe GEIPI-Polytech

Ce groupe a été formé par l'association de 2 réseaux ; il rassemble 30 écoles publiques et offre 2700 places (pour 13300 candidats en 2014) aux bacheliers S et 341 places (pour 897 candidats en 2014) dans 18 écoles pour les STI2D.

Le réseau Polytech rassemble des écoles d'ingénieurs des universités : Lille, Paris-UPMC, Paris-Sud, Orléans, Tours, Nantes, Clermont-Ferrand, Annecy-Chambéry, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice-Sophia et Marseille ; Polytech-Bio (Clermont, Lille, Montpellier, Paris-UPMC). Admissions possibles aussi à Bac +2 et Bac +4.

Le GEIPI (Groupement d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégré) rassemble : l'ESSTIN, EEIGM et l'ENSGSI (Nancy), l'AGROSUP et l'ESIREM (Dijon), l'ISAT (Nevers), l'ISEL (Le Havre), l'ISTIA (Angers), l'ISTIL (Lyon) et l'ISTY (Versailles), l'ENSIM (Le Mans), ENSIBS (Lorient-Vannes)

En 2016, pour les S ou les STI2D, les épreuves écrites d'une durée de 3h ont eu lieu le mercredi 11 mai 2016 après-midi ; l'entretien de motivation d'une durée de 25 minutes a eu lieu entre le 20 avril et le 18 mai 2016.

- inscription sur <http://www.admission-postbac.fr/>
- information sur <http://www.geipi-polytech.org/>
- réseau des écoles <http://www.polytech-reseau.org/>

* La FESIC (Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres)

Elle regroupe 25 écoles privées (19 écoles d'ingénieurs et 5 écoles de management, 1 école de sciences humaines et sociales) et offre environ 3000 places. Attention aux frais de scolarité qui peuvent être de 7000 à 8000€/an pendant 5 ans.

De nombreuses écoles se sont regroupées en réseaux avec chacun son concours d'accès.

Par exemple, **le Concours Puissance 11** offre 2 000 places dans 12 écoles :

- 9 écoles du Réseau FESIC : CPE Lyon, ESAIP Angers, ESCOM Compiègne, ESEO Angers-Dijon-Paris, HEI Lille, ISEN Brest, ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEP Paris
- 3 écoles consulaires : ESIEE Amiens, ESIEE Paris, Esigelec Rouen

Les écoles d'ingénieurs de la FESIC sont des écoles privées associatives, celles du Réseau ESIEE et l'ESIGELEC sont consulaires.

Ou **le recrutement FESIA** (pour les formations d'ingénieur en alimentaire, agriculture, environnement) et **ICAM** (ingénieurs généralistes). Se reporter aux sites :

→ Inscription par Internet sur <http://www.grandesecoles-postbac.fr> ou <http://www.admission-postbac.fr> suivant les écoles de janvier à avril, épreuves écrites en mai (frais d'inscription 130 € environ : consulter les sites des écoles).

→ Information sur : <http://www.fesic.org/>

* Le groupe du concours Avenir

Ce concours concerne 6 écoles privées : l'EPF (Sceaux et Troyes), l'ECE Paris, l'EIGSI (La Rochelle), l'EISTI (Cergy Pontoise), l'ESILV (la Défense) et l'ESTACA (Paris et Laval). Il offre environ 1150 places aux bacheliers S et 90 aux bacheliers STI2D.

En 2016, les candidatures se sont faites entre le 20/01 et le 20/03/2016 (via APB), les épreuves écrites en mai 2016 (QCM maths, physique, anglais, connaissances générales).

→ Inscription sur <http://www.admission-postbac.fr> (mentionner Concours Avenir)

→ Détails sur le concours : <http://concoursavenir.fr>. Épreuves écrites pour les S, en 2016, le jeudi 8 mai et pour STI2D, entretien le samedi 16 avril.

L'EPF propose aussi des parcours bi-diplômants (franco-allemand, franco-canadien). Admission en 2^e année possible sous conditions. <http://www.epf.fr/>

Sites des autres écoles du concours Avenir

- ECE : <http://www.ece.fr> (retrait du dossier de candidature à partir de Janvier)
- EIGSI : <http://www.eigsi.fr>
- ESTACA (Levallois et Laval) : <http://www.estaca.fr>

À noter : les modalités de l'inscription informatique changent fréquemment. Il est donc prudent de se connecter aux sites des écoles pour vérifier si elles se sont rapprochées ou non des groupes existants.

* La fédération Gay Lussac

- Elle regroupe 20 écoles d'ingénieurs de chimie et génie chimique réparties dans toute la France dont 3 privées : <http://www.19ecolesdechimie.com> : l'admission se fait sur concours à BAC+2 (concours commun polytechnique) ou après le bac dans un des 5 Cycles Préparatoires Intégrés (CPI). L'admission se fait dans ce cas sur dossier et sur entretien de motivation.
- Après vos 2 ans de classes prépas, on peut intégrer l'une des 20 écoles de la fédération sans concours (en fonction du classement de sortie et sur contrôle continu).
- (Clermont Ferrand) <http://www.ensccf.fr>
- ENSC-Lille <http://www.ensc-lille.fr>
- ENSGTI (Pau) : <http://ensgti.univ-pau.fr>
- ENSCR (Rennes) : <http://www.ensc-rennes.fr>
- ECPM (Strasbourg) : <http://www.ecpm.unistra.fr>

Le CPI de l'ECPM est une classe internationale multiculturelle. C'est le seul CPI qui propose des cours scientifiques en anglais et en allemand (20%).

2 – LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

Ces instituts (113 répartis sur l'ensemble du territoire) proposent des formations courtes (DUT et licence professionnelle dans des domaines très variés. 42 spécialités (options comprises) sont proposées. Mais tous les secteurs d'activité ne sont pas représentés. On ne compte par exemple aucun DUT en audiovisuel, en arts appliqués ou en textile.

Plus de 80% des diplômés DUT poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs ou à l'université. L'inscription se fait sur APB, l'admission se fait sur dossier. <http://www.iut-fr.net>

L'entrée en IUT se fait sur dossier (notes de première et notes des deux premiers trimestres de Terminale), complété dans certains cas par des tests et/ou un entretien individuel.

En principe, le bac doit correspondre à la spécialisation visée. Les bacheliers technologiques qui ont obtenu la mention "bien" ou "très bien" au bac sont admis de droit.

3- LES ÉCOLES DE COMMERCE AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

À la différence de celui des écoles d'ingénieurs, le monde des écoles de commerce est assez difficile à cerner, la majorité d'entre elles étant consulaires ou privées. Seules les écoles reconnues par l'État peuvent délivrer un diplôme. De là de grandes variations du coût des études (8500 € l'an en moyenne) et de la qualité des diplômes délivrés ; la prudence est de mise !

* En 4 ans

Le Concours Sésame

Concours commun à 10 écoles (voir détail des écoles/ filières, modalités et frais d'inscription sur leur site). Chaque école applique son propre barème de sélection. Une seule série d'épreuves écrites sont communes à toutes les écoles : *analyse et synthèse de dossier, test de logique générale, test de logique numérique, 1 ou 2 langues vivantes*. Épreuves orales spécifiques à chaque école après admissibilité : *entretien de motivation et de culture générale, langues vivantes*.

Date d'inscription sur le site → <http://www.concours-sesame.net/>

Le Concours Pass

Créé par 2 groupes d'enseignement supérieur (l'EDHEC et l'INSEEC) pour leurs programmes après bac, le concours Pass regroupe 5 écoles (BBA EDHEC Lille et Nice, BBA INSEEC Bordeaux et Lyon, American BBA Paris). Mêmes épreuves, écrites et orales, mêmes coefficients, plusieurs sessions dans l'année (voir site), possibilité d'intégrer une autre école que celle pour laquelle on a postulé. → <http://concours-pass.com/>

* En 5 ans

Accès

Concours commun IESEG, ESSCA et ESDDES pour les épreuves écrites (synthèse, maîtrise du français, maths, anglais et LV2 - facultatif), épreuves orales propres à chaque école. Inscriptions en ligne du 3/11/2016 au 17/03/2017

Écrits les 5 et 6 avril 2017 → <http://www.concours-acces.com/>

PRISM

Concours du groupe ISEG (7 écoles de management) qui propose plusieurs sessions de recrutement dans l'année (voir calendrier, programme et frais d'inscription sur leur site)

→ <http://www.bfs.iseq.fr/>

De nombreuses autres écoles ont leurs propres concours : TEAM, LINK, etc.

LES IAE : Instituts d'Administration des Entreprises

Intégrées aux universités, ces 32 écoles offrent une formation solide et reconnue (licences, masters et même doctorats en gestion, management, finance, CCA, marketing, ressources humaines), pour un coût nettement inférieur (sauf rares exceptions) à ceux des écoles de commerce privées traditionnelles. Inconvénients : la plupart de ces instituts ne recrutent qu'en L2 ou L3 ; autre problème : peu connus, les IAE ne bénéficient pas (encore) de la « visibilité » des écoles de commerces.

Recrutement : Une dizaine de tests de mars à août (4 QCM en 45 min) : culture générale, raisonnement logique/numérique, expression écrite et compréhension en français et anglais.

→ <http://www.iae-france.fr/fr/>

4 – SCIENCES PO PARIS

* Admission en 1^{er} cycle

- Inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 2 janvier 2017 à 23h59 (Validation du dossier complet)
- Examen d'entrée pour les futurs bacheliers 2017 : épreuves écrites les 18 et 19 février 2017 ; résultat d'admissibilité fin mars 2017 ; oraux du 11/05 au 27/06 pour les admissibles ; résultats admission fin juin 2017. Il y a des frais d'inscription au concours.
- L'admission n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury : aucun report d'études n'est autorisé.
- Site d'information sur le concours : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-procedure>
- Site de candidature : <https://admission.sciencespo.fr/applicants/login?lng=fr>
- Entrée en double cursus de licence Sciences et Sciences sociales, via l'université Pierre & Marie Curie (Paris VI). Sciences Po et l'UPMC ont mis en place depuis 2005, un premier cycle scientifique à double compétence, mêlant les enseignements scientifiques et les sciences sociales. À l'issue des 3 années de licence, les doubles diplômés pourront choisir de suivre leurs études en master à l'UPMC ou à Sciences Po. Chaque promotion compte une trentaine d'inscrits, chacun des établissements en fournissant la moitié. L'UPMC retient environ 20 à 25% des dossiers reçus.
- Ce parcours est également ouvert via Paris Sorbonne 1 (Sc. Sociales et math. Appliquées) et Paris IV (Sc. Sociales et Lettres/Philo/Histoire).

* Admission en 2^e cycle

Elle est réservée aux étudiants qui ont validé 3 années d'études supérieures, ainsi qu'aux admissibles et sous-admissibles aux ENS (écoles normales supérieures) : voir également le site → <http://www.sciences-po.fr/>

4bis - Les autres INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye) offrent des perspectives intéressantes.

Leur fonctionnement diffère en matière d'admissions (possible en 1^e, 2^e, 3^e ou 4^e année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites :

- Aix-en-Provence : <http://www.sciencespo-aix.fr/>
- Bordeaux : www.sciencespobordeaux.fr
- Grenoble : <http://www.sciencespo-grenoble.fr/>
- Lille : <http://www.sciencespo-lille.eu/>
- Lyon : <https://www.sciencespo-lyon.fr/>
- Rennes : <http://www.sciencespo-rennes.fr/fr/>
- Strasbourg : <http://www.iep-strasbourg.fr/>
- Toulouse : <http://www.sciencespo-toulouse.fr/>
- St-Germain-en-Laye : <http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/>

Sept de ces IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye) organisent un concours commun au printemps de chaque année : <http://www.sciencespo-concourscommuns.fr/-concours-commun-1re-annee->

5 - LES UNIVERSITÉS

Pour l'inscription administrative (l'inscription pédagogique constitue une démarche différente qui s'effectue en septembre), le seul passeport nécessaire, outre l'enregistrement sur le site des inscriptions post-bac (<http://www.admission-postbac.fr>), est le baccalauréat.

Cependant, les capacités d'accueil dans certaines filières étant limitées et les candidats parfois trop nombreux, il convient d'être vigilant. Certaines universités pratiquant la « sectorisation géographique », en particulier en Ile-de-France, nous vous conseillons d'aller voir sur les sites de ces universités ou de vous rendre à leurs journées portes ouvertes (généralement organisées entre février et avril). → <http://www.univ-paris1.fr/>, <http://www.univ-paris2.fr/>, etc.

La documentation ONISEP remise aux élèves en janvier liste toutes les filières d'études de L1 à L3 par domaine (sciences, droit, sciences humaines, économie, langues, lettres,...).

https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2013-02/guide_apres_bac_idf_2013.pdf

Il est utile de la consulter pour sélectionner quelle Journée Porte Ouverte d'université choisir.

De nouvelles mesures pour les inscriptions

Depuis 2006-2007, certaines universités ont adopté la proposition du ministre d'étendre la procédure de présentation de dossiers préliminaires aux universités, dite « procédure d'orientation active ». Les universités sont libres d'organiser cette procédure à leur convenance (tests proposés sur un site, entretien, dossiers...). Elles examinent les candidatures et font part de leur réponse aux étudiants. Si le dossier est considéré comme inadapté au cursus sollicité, l'université le fait savoir et doit proposer un autre type de formation.

L'étudiant a le choix entre persister dans son choix initial ou changer de voie.

* **Le droit** : Cette discipline suppose de s'inscrire à l'université. Pour les universités parisiennes :

- → Paris Panthéon Sorbonne. Renseignements : <http://www.univ-paris1.fr/ufr/eds/>
- → Paris Assas : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences>
- → Paris Descartes. Renseignements : <http://www.droit.univ-paris5.fr/>
- → Paris Ouest Nanterre. Renseignements : http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation/offre-de-formation-droit-580015.kjsp?RH=for_dipg%C3%A9n
- → Paris Sud. Renseignements : <http://www.jm.u-psud.fr/fr/index.html>
- → Paris XIII. Renseignements : <http://www.univ-paris13.fr/dsps/>

* Les filières sélectives

Certaines universités, telle Paris-Dauphine (<http://www.dauphine.fr>), sélectionnent sur dossier. Il n'y a pas d'inscription sur APB pour Paris-Dauphine.

- Inscription sur le site de l'université.
- Saisie du dossier sur le site www.dauphine.fr (date non encore connue, vers début février ?)
- Réponse début juin, inscription début juillet.

L'économie est aussi enseignée dans plusieurs universités telles que Paris I, Paris VII...

Nouveautés : Les universités, dans le cadre de leur autonomie, développent actuellement des filières exigeantes sélectives (double cursus, cursus bi disciplinaire) aussi bien en sciences qu'en droit, économie... L'offre évolue assez rapidement. Voir par exemple pour les sciences, l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) :

http://www.upmc.fr/fr/formations/diplomes/sciences_et_technologies2/licences/cursus_bidisciplinaires.html ou http://www.upmc.fr/fr/formations/politique_de_formation/double_cursus.html

Double cursus droit et sciences, droit et histoire :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/inscriptions/1ere-annee-de-licence/formations-postbac-procedure-dinscription-particuliere>

Par ailleurs, presque toutes les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les ENS recrutent des étudiants ayant fait un cursus L1/L2/L3 universitaire sur dossier et/ou sur épreuves écrites et orales (voir <https://admission.gei-univ.fr/> pour les écoles d'ingénieurs et les sites des ENS, concours Passerelle et Tremplin pour les écoles de commerce). Certaines universités préparent à ce type de recrutement (par exemple voir Paris VI, Paris XI). Il s'agit d'une voie d'accès aux écoles d'ingénieurs à ne pas négliger et qui a tendance à se développer. Le nombre de places varie selon l'école et l'année (ex. 140 places ouvertes en 2012 dans différentes écoles dont École des Mines, Telecom, X, Ecole des Ponts, ESPCI...). Le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr donne une information complète sur les formations universitaires, la vie étudiante, l'orientation, le nombre de places aux concours.

* Les Universités de Technologie (Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard)

À la fois grandes écoles d'ingénieurs et universités, elles occupent une place originale au sein de l'enseignement supérieur français.

Le réseau des Universités de Technologie (UTBM, UTC, UTT) a une procédure d'admission commune.

Le dossier de candidature est unique. La sélection s'effectue sur dossier et entretien.

Dépôt des candidatures sur le site www.admission-postbac.fr entre le 20/01/2016 et le 20/03/2016

Période des entretiens : de mi-mars à fin mai

→ <http://www.utbm.fr/l-utbm/universite-de-technologie/le-reseau-ut.html>

→ <http://www.utc.fr/> , → <http://www.utt.fr/> , → <http://www.utbm.fr/>

Attention, selon des informations de dernière minute, la logique du classement des vœux groupés (par filière universitaire) pourrait être différente dans la version APB de 2017 ; nous vous informerons de ces modifications dès leur publication officielle

6 - LES INSCRIPTIONS « ÉTUDES DE SANTÉ » : DES PARTICULARITÉS

Depuis la réforme intervenue à la rentrée 2009, la 1^{re} année est désormais commune à Médecine-Pharmacie-Odontologie-Maïeutique (sage-femme) : il s'agit de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé). Il existe 7 unités de formation et de recherche (UFR) en Île-de-France offrant une PACES.

Les inscriptions sont gérées par le site www.admission-postbac.fr. (rappel de la procédure 2016) :

- Entre mi-janvier et mi-mars (20/01 au 20/03), inscription sur <http://admission-postbac.fr>. Pour l'Île-de-France, l'étudiant émet un vœu générique (PACES) et hiérarchise les UFR associées (différentes facultés d'Île de France par exemple).
- On peut postuler ailleurs qu'en Île-de-France, mais il est prudent de vérifier si l'université a mis en place un système de régulation des inscriptions (c'est le cas à Lyon et Nantes, par exemple).
- La procédure d'affectation est automatisée (logiciel). Elle intervient courant juillet, sur la base du classement des UFR par les candidats. L'objectif est de répartir également les candidats entre les UFR en tenant compte de plusieurs critères (classement de vœux, mention au bac pour homogénéiser les niveaux des facultés, numerus clausus).
- Fin août-début septembre : chaque candidat est informé de son affectation définitive dans l'une des UFR classées. Dès la réception de la notification, procéder à l'inscription administrative directement auprès des services de la scolarité de la faculté de médecine indiquée.

Les universités de « Médecine » à Paris et en région parisienne :

→ Paris Descartes : Faculté de médecine (sites Cochin et Necker), Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques, UFR biomédicale, UVPC Université virtuelle Paris V. Sites : www.medecine.univ-paris5.fr et www.biomedicale.univ-paris5.fr

→ Paris Pierre et Marie Curie : Faculté de médecine (sites Pitié-Salpêtrière et Saint-Antoine), Centre de Recherches biomédicales (CRBM). Site : <http://www.fmpmc.upmc.fr/fr/index.html>

→ Paris Diderot : Faculté de médecine X. Bichat. Site : www.medecine.univ-paris-diderot.fr/

→ Paris Sud : Faculté de médecine Kremlin-Bicêtre, Faculté de Pharmacie Châtenay-Malabry. Site <http://www.u-psud.fr/fr/universite/composantes/ufr-medecine.html>

→ Paris Est Créteil : Faculté de médecine de Créteil. Site : <http://medecine.u-pec.fr/>

→ Paris XIII : UFR Santé, médecine et biologie humaine. Site : <http://www.smbh.univ-paris13.fr/>

→ Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Site : <http://www.medecine.uvsq.fr/>

Voir aussi : <http://www.remede.org/>. Créé par des étudiants en médecine, ce site concerne les futurs professionnels de santé.

Le concours en fin de PACES est très sélectif : 20% des inscrits réussissent et pour 99%, ils sont issus d'un bac scientifique mention très bien ou bien.

La FCPE-LLG organise une soirée spéciale d'information sur les études de santé (février 2017).

Quel que soit votre projet, vous trouverez toutes les précisions nécessaires dans les brochures de l'ONISEP et de l'Étudiant (commande en ligne sur <http://www.onisep.fr/> <http://www.letudiant.fr/>).



ANNEXE 1

Écoles partenaires de la B.E.L.

- Les 3 ENS
 - [ENS ULM](#)
 - [ENS Lyon](#)
 - [ENS Cachan](#)

- [ISIT](#)
- [ESIT](#)
- [CELSA](#)
- [École nationale des Chartes](#)
- [École spéciale militaire de Saint-Cyr](#)
- 3 Instituts d'Études Politiques :
 - [IEP Aix](#)
 - [IEP Lille](#)
 - [IEP Lyon](#)

- Les Écoles de management
 - [ISMaPP](#)
 - Groupe [Ecricome](#) (2 écoles)
 - Groupe [BCE](#) (24 écoles + 3 écoles associées)

- Université Paris-Dauphine

ANNEXE 2

LE CHOIX D'UNE FILIÈRE en CLASSE PRÉPARATOIRE AU SORTIR D'UN BACCALAURÉAT AU LYCÉE (LLG)

****Présentation complète de toutes les filières, passerelles et débouchés sur le site de l'ONISEP**

| BAC | FILIÈRES | ÉCOLES ACCESSIBLES | |
|--------------|-----------------------------------|---|--|
| S | Prépas scientifiques | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} année : MPSI, PCSI, PTSI (Sup) • 2^e année : MP, PC, PSI, PT (Spé) | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles d'ingénieurs • Écoles Normales Supérieures (ENS) • Écoles militaires, École navale |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} et 2^e année : BCPST | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles d'ingénieurs (Agro-Véto, ...) • Écoles Normales Supérieures (ENS) • Écoles Nationales Vétérinaires |
| S, L | Prépas éco et commerciales | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} et 2^e année : ECS (voie scientifique bac S) • ECE (bac L spé maths) • <i>Prépas Cachan D1 D2</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles de commerce et de gestion • ENS Cachan (économie gestion) • École Nationale de la statistique • Instituts d'Études Politiques (certains IEP) |
| L, S | Prépas littéraires | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} année : Lettres HK Hypokhâgne (Lettres supérieures) • 2^e année : Khâgne (Première supérieure) | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles Normales Supérieures (ENS) • Instituts d'Études politiques (certains IEP) • Écoles de commerce et de gestion • et plus avec la B.E.L. |
| STI2D | Prépas technologiques | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} et 2^e année : TSI (Technologie et Sciences Industrielles) | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles d'ingénieurs |

LE CHOIX dans les FILIÈRES UNIVERSITAIRES et AUTRES

| BAC | FILIÈRES UNIVERSITAIRES (L.M.D.) | Autres formations |
|-----------------|--|--|
| S | PACES | <ul style="list-style-type: none"> • Médecine, Pharma, Odontologie, Maïeutique. • Écoles d'ingénieurs, écoles de kiné, écoles d'ergothérapie. |
| S, STI2D | SCIENCES | <ul style="list-style-type: none"> • Maths, Physique, Chimie, Informatique, SVT, biologie, électronique, technologie, etc. • Écoles d'ingénieurs avec parcours intégré : concours INSA, INP, GEIPI-Polytech. • IUT (passerelles universités) • BTS (passerelles possibles) |
| L, S | DROIT, ECO, GESTION | <ul style="list-style-type: none"> • Droit, administration publique, sciences Politiques, éco-gestion, etc. • I.E.P. (Sc. Po) • Ecoles de Commerce, IAE • Ecoles d'Architecture |
| | ARTS, LETTRES, LV, SC. SOCIALES | <ul style="list-style-type: none"> • Littérature et civilisation, langues, communication, arts, histoire, philo, socio., géographie, psycho, etc. • Ecoles de Journalisme • Ecoles de Beaux-arts ; etc. |



Bienvenue aux élèves
et à leurs parents !

FCPE-LLG

Association des parents d'élèves
du lycée Louis-le-Grand

123, rue Saint-Jacques
75005 Paris

Téléphone : 06 42 92 05 38

Courriel : fcpe.llg@gmail.com

Notre site : <http://fcpe.llg.free.fr>